BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2024



CAJARC

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2024

SOMMAIRE

1 **ÉDITO**
Le mot du Maire

2 **FINANCES**
Nos finances en quelques chiffres

3 **PROJETS & AMÉNAGEMENTS**
- Espace Françoise Sagan & Gymnase
- Aire de stationnement
- Place de l'église

4 **LE GRAND FIGEAC**
- Plan Local d'Urbanisme (PLUi)
- Habiter le Grand Figeac

6 **CULTURE & VIE ASSOCIATIVE**
- Festiv'été
- Saison culturelle de l'Astrolabe
- CAC 46
- Banda de Cajarc
- Lous Bourrelous
- MAGCP
- Arts&Scène
- Africajarc, Rock N'Lot
- In Extremis
- Festival de la BD
- Médiathèque
- Cie La Bête à Cornes
- La Locollective
- Arts-as Évenements
- Musique au collège
- Le Jardin des Diables au Thym
- Cajarc Athletic Badminton
- Marché de Noël
- Pompiers

18 **VIE SOCIALE & SERVICES D'AIDE**
- Collectif Citoyen Mobilité
- Vestiboutique de la Croix Rouge
- Les Restos du Coeur
- ADIL
- Conciliateur de Justice

20 **VIE SCOLAIRE**
- École maternelle
- École élémentaire
- Collège

22 **EHPAD**

23 **NOUVEAUX COMMERÇANTS**
- L'auberge du Pont

24 **INFORMATIONS**
- Adressage
- Propreté et obligation d'entretien
- Bruits de voisinage
- Feux de végétaux
- Trions mieux

27 **CALENDRIER**
- Calendrier 2024
- Agenda des événements à venir

29 **ÉTAT CIVIL**
- Naissances
- Mariages
- Décès



LE MOT DU MAIRE

D'une crise à l'autre

Nous avons débuté ce mandat en pleine crise sanitaire ; durant ces longs mois nous avons toujours pu compter sur l'engagement sans faille des agents municipaux et des élus qui ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation.

La crise sanitaire a été suivie d'une période un peu folle ou les pénuries de matériaux se conjuguaient avec des prix incontrôlés avant d'enchainer avec une crise énergétique puis inflationniste qui ont mis en difficulté budgétaire toutes les collectivités.

Nous avons immédiatement pris des mesures pour en limiter les effets en déployant un plan de sobriété énergétique pour optimiser et diminuer la consommation d'énergie chaque fois que cela était possible.

Par ailleurs, beaucoup de projets dont la micro crèche ont été retardés, les réponses aux appels d'offres étant fortement hors budget et souvent infectueux car les entreprises avaient des difficultés à les chiffrer.

Santé financière de la commune

Malgré l'enchainement de ces situations compliquées et le désengagement de l'État, le budget de la commune est sous contrôle et le taux d'imposition communal de la taxe foncière qui est un bon indicateur et notre seul levier, n'a été augmenté par la commune que de 4,8% en dix ans, la base d'imposition elle, est imposée par l'État.

Ce choix responsable est le fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses de la commune engagée par l'ensemble des services comme vous pourrez le constater au chapitre « Nos finances en quelques chiffres ». Pour la plupart des élus, c'est le deuxième mandat, chacun est donc à sa place avec des compétences et des responsabilités assumées dans une bonne ambiance de travail.

Nos écoles

La situation de notre école primaire a été également agitée et reste précaire compte tenu des baisses d'effectifs annoncées.
Pour mémoire, dès la première année de ce mandat nous avons tous manifesté contre la suppression du « dispositif » qui nous permettait d'accueillir les enfants à partir de 2 ans au lieu des 3 ans obligatoires. Ce dispositif expérimental existait depuis plus de 40 ans et facilitait la vie professionnelle de beaucoup de parents. Sa suppression a été très mal vécue d'autant plus que la réalisation de la micro-crèche communale était en retard.



Nouveau coup dur début 2023 puisque l'Académie a voulu diminuer le nombre de classes à l'école primaire. Mais grâce à l'engagement dynamique de tous, aucune n'a été supprimée. D'autre part au milieu de l'été 2023 nous avons répondu à un appel à projet ambitieux dont l'objectif était de rétablir une « classe passerelle » pour les enfants de deux ans et permettant des investissements conséquents. La mairie a répondu avec l'aide de la Locollective, mais nous venons d'apprendre que notre projet n'a pas été retenu. Normalement la micro-crèche devrait être opérationnelle en 2024/ 2025.
Le bon niveau d'appréciation de notre école est reconnu par tous, nous le devons à nos enseignants, à la Locollective et aux agents et élus de la mairie, qu'ils soient tous chaleureusement remerciés.

A noter les deux remarquables initiatives du collège.
Son classement en tant que « collège expérimental » en inscrivant l'enseignement artistique et culturel à son programme profitant ainsi des acteurs culturels du territoire.

D'autre part le projet national musical et social « orchestre à l'école » inauguré en octobre, permettra l'apprentissage de la musique à tous les enfants. Ils sont dotés gratuitement d'un instrument et doivent prendre conscience de sa valeur.

La mairie a fortement encouragé cette démarche et voté une subvention sur plusieurs années pour soutenir cette initiative citoyenne qui fait rentrer la musique dans les familles, nourrit les capacités émotionnelles et intellectuelles des enfants, contribue à leur créativité et leur ouverture d'esprit. Nous solliciterons les élèves afin qu'ils participent aux cérémonies citoyennes et autres évènements commémoratifs sur le territoire. C'est un appui pour parfaire leurs connaissances en éducation civique, histoire et éveiller leur conscience citoyenne.

Souhaitons bonne chance aux projets ambitieux de nos écoles et collège qui devraient permettre la stabilité de nos classes.

Conserver nos valeurs

Depuis plusieurs années nous constatons une perte des valeurs relationnelles qui reflète notre manière d'être : moins d'attention et de bienveillance dans nos rapports avec les autres. Cette situation semble avoir été amplifiée par la crise sanitaire que nous avons vécue.

Il est important de conserver une attitude citoyenne et d'entretenir la mémoire collective. C'est pourquoi nous avons sollicité les collégiens afin qu'ils assistent avec leurs familles aux cérémonies au monument aux morts.
Un grand merci à eux et à leur professeur de musique qui ont participé en chantant aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre 2023.
En 2024 nous organiserons un évènement particulier pour la cérémonie du 8 mai, fête de la victoire de 1945, en présentant une exposition pendant une semaine et une pièce de théâtre en plus de la cérémonie officielle que nous voulons animée.
Nous souhaitons proposer à des jeunes une « formation porte-drapeau » pour accompagner nos ainés.

Informations particulières

Les communes de plus de 1 000 habitants sont tenues de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde. C'est un outil qui permet de planifier les actions de la collectivité pour gérer les conséquences d'évènement majeurs naturels, technologiques ou sanitaires afin de sécuriser au maximum la population.
Dès janvier nous allons réunir les Cajarcoises et Cajarcois qui ont accepté d'être Relais de Quartiers pour un entrainement au PCS.

Vous avez sans doute constaté que le plan d'adressage avec la définition des adresses et la numérotation pour l'ensemble des voies de la commune a été réalisé. Compte tenu du peu de remontées de problèmes à la mairie, nous pouvons considérer que l'équipe des conseillers pilotée par Luc a bien travaillé.

Je voudrais également remercier Patricia pour la mise en place de spectacles et d'animations hors saison estivale à l'Espace F. Sagan enfin disponible ainsi que Cathie pour la réalisation du Marché de Noël, la mise en place des points de compostage individuels et collectifs...

Notre commune sous les projecteurs.

Au cours des derniers mois nous avons eu le plaisir d'accueillir, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot avec une délégation de Maires du Tarn, puis la totalité des commissaires-enquêteurs du Lot avec une délégation de la Direction Départementale des Territoires. Dans les deux cas le but était d'étudier et d'analyser la complexité des démarches relatives au projet « Ilôt de l'Hébrardie » menées par la mairie de Cajarc.



En octobre nous avons été honorés par la visite du ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, monsieur Stanislas Guérini venu faire un point sur le fonctionnement de la « Maison France Services ». Il était accompagné de la Préfète, des sénateurs, des députés et des conseillers départementaux et régionaux. Contrairement à la plupart des villes, la commune de Cajarc a décidé d'intégrer la « Maison France Services » au sein de la mairie pour apporter le meilleur service à nos concitoyens du territoire. La visite du ministre valide cette situation et souligne les bons résultats d'une équipe dédiée à un service public de très bonne qualité.

Très récemment en novembre, une équipe de journalistes de France 2 est venue faire un très court reportage sur notre village. Il a été diffusé au cours d'un journal télévisé de la mi-journée.

En janvier nous accueillerons les nouveaux arrivants à Cajarc pour leur présenter notre commune qui bénéficie d'une exceptionnelle concentration de commerces, d'artisans, professions libérales ainsi qu'une intense vie associative et culturelle.

Remerciements

Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier très sincèrement tous les acteurs qui s'impliquent dans la vie de tous les jours pour que notre commune continue à développer son attractivité commerciale et culturelle. Merci à nos nombreux commerçants, professions libérales, agriculteurs et artisans.

Nous adressons nos plus vifs et sincères remerciements à tous les agents communaux qui sont les relais indispensables de l'action municipale : agents administratifs, service technique, agents des écoles, service périscolaire, directeurs et professeurs des écoles, directrice et agents de l'Ehpad. Tous sont remarquablement investis dans la vie de notre cité et au service des Cajarcoises et des Cajarcois.

Nous adressons nos remerciements particuliers à tous les responsables associatifs du domaine sportif, culturel, loisir ou festif qui ont beaucoup de mérite dans un contexte qui n'est pas propice, où chacun veut profiter mais ne pas se responsabiliser.
Les organisations caritatives, Croix-Rouge (vesti-boutique) , Secours Catholique, Restos du Cœur sont très présentes auprès de nos concitoyens en difficulté.

Nous rendons hommage et remercions nos sapeurs-pompiers volontaires et nos gendarmes avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Ils sont notre sécurité.

A toutes et à tous, je vous souhaite au nom de mes collègues du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2024.

Jacques Viratelle, Maire

NOS FINANCES
en quelques chiffres

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

▪ Réalisé 2022 :
Le réalisé pour l'exercie 2022 s'est terminée avec un résultat positif de **137 628 €** et des excédents cumulés pour **677 847 €**.

▪ Budget 2023 :
Le budget 2023 d'un montant de **1 479 472 €** a pu s'équilibrer de la façon suivante :

Dépenses :
- **650 000 €** en frais personnel > + probables 670 000 €
- **351 000 €** en charges à caractère général > incertitude sur l'énergie
- **187 000 €** en charges de gestion courantes
- **15 000 €** en charges financières

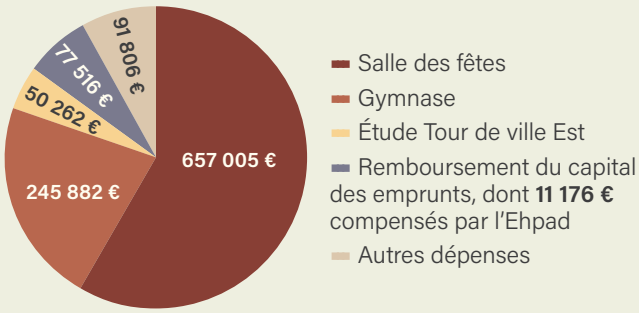
Recettes :
- **184 900 €** en produits des services
- **535 211 €** en impôts et taxes
- **397 844 €** en dotations et participations

Investissement (TTC)

▪ Réalisé 2022 :
Les recettes ont été de **190 911 €**.

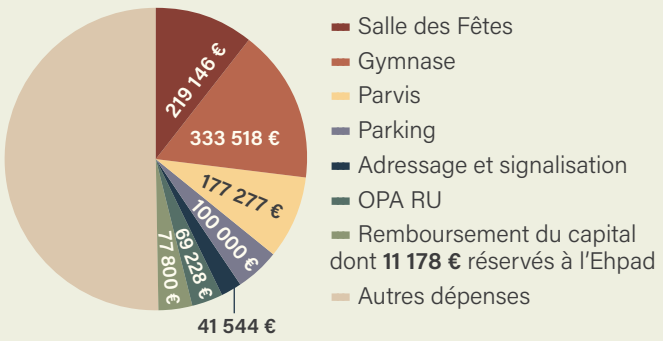
Les dépenses ont été de **1 122 471 €**, d'où un résultat brut négatif de l'exercice 931 559 € et résultat net négatif de 893 036 € compte tenu de l'excédent antérieur de 38 523 €.

Les principales dépenses ont été :



Reste à réaliser sur le programme 2022 :
▪ en dépenses **793 248 €** / en recettes **1 243 111 €**

▪ Budget 2023 :
Les dépenses ont été estimées à **2 126 385 €** dont :



En recettes :
- Emprunt pour **485 000 €** (non réalisé)
- Virement section de Fonctionnement sur budget 2022 : **686 000 €**
- Retour FCTVA **166 000 €**
- Subventions : **337 000 €** + **246 000 €** + **62 000 €**

BUDGET EAU (HT)

Fonctionnement

▪ Réalisé 2022 :
En fonctionnement, l'année s'est terminée avec un résultat positif de **101 790 €** et des excédents cumulés **421 232 €**.

▪ Budget 2023 :
Le budget s'est équilibré à **591 233 €** dont :
- Réserve : **170 000 €**
- Virement à la section investissements : **128 984 €**
- Dotation aux amortissements : **74 017 €**
- Dépenses imprévues : **15 000 €**

Investissement

▪ Réalisé 2022 :
En investissement, l'année s'est terminée avec un résultat négatif de **33 757 €** et des excédents cumulés **70 996 €**

▪ Budget 2023 :
Le budget s'est équilibré à **273 997 €** dont :
- Tour de ville : **230 000 €**
- Place de la gare : **13 000 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT (HT)

Exploitation

▪ Réalisé 2022 :
En exploitation, l'année s'est terminée avec un excédent de **9 438 €** et **179 891 €** en cumulé.

Principales dépenses :
- **47 491 €** en dotation d'amortissement
- **23 391 €** en honoraires (service SYDED + **17 000 €** cycle de traitement des boues)

▪ Budget 2023 :
Le budget s'est équilibré à **319 092 €** dont :
- **140 000 €** en réserve
- **56 641 €** en entretien de bâtiments
- **50 609 €** en dotations aux amortissements

Investissement

▪ Réalisé 2022 :
En investissement, l'année s'est terminée avec un excédent négatif de **137 665 €** et **90 385 €** positif en cumulé, compte tenu des **228 051 €** d'excédents antérieurs.

Principales dépenses :
- **26 200 €** pour la place de la gare
- **38 000 €** en équipements
- **75 000 €** pour le démarrage Pech d'Andressac

▪ Budget 2023 :
Le budget s'est équilibré à **171 295 €** dont :
- **36 000 €** de restes à réaliser
- **75 295 €** pour le raccordement Pech d'Andressac
- **30 000 €** station / aéroflot
- **20 000 €** en réserve travaux

PROJETS
& réalisations



Économies d'énergie et développement durable sont totalement intégrés dans nos démarches. Nos dernières réalisations et les projets en cours d'études prennent en compte ces notions.

ESPACE FRANÇOISE SAGAN & GYMNASE

Le gymnase et la salle des fêtes désormais nommée « Espace Françoise Sagan » sont définitivement ouverts au public depuis juillet et, nous l'espérons, pour la satisfaction de tous. Il y a des aménagements évidents et d'autres plus discrets et néanmoins tout aussi importants pour lesquels nous avons porté toute notre attention.

Des installations plus économes.
L'isolation et le chauffage du gymnase et de l'espace Françoise Sagan ont été complètement repensés pour plus d'efficacité et plus de confort tout en étant économe en énergie.
L'éclairage Led qui a remplacé l'éclairage d'origine répond aux mêmes objectifs.

Des bâtiments aux normes et accessibles
La remise à niveau des bâtiments tant au niveau de la sécurité, que de l'accessibilité ne pouvait s'imaginer sans un aménagement de leurs accès. Le parvis participe à ces objectifs :
- en améliorant le cheminement piétons,
- en supprimant les stationnements parasites,
- en devenant l'interface entre l'EHPAD, le Foirail, la médiathèque et l'aire de sationnement.

AIRE DE STATIONNEMENT

Nature et buts de l'aménagement de cet espace :

La requalification de l'aire de stationnement du complexe Gymnase, espace Françoise Sagan, est à l'étude. D'une centaine de places il se situe à moins de 200 mètres de la place du Foirail et des principaux commerces du bourg.

Cet équipement qui est un préalable à l'aménagement du Tour-de-Ville doit :

- renforcer le caractère végétal de l'espace de stationnement,
- ombrager les emplacements et limiter les températures au sol et dans l'air,
- structurer et optimiser le stationnement des véhicules,
- favoriser la perméabilité du sol pour infiltration des eaux de pluie, vers les nappes phréatiques,
- intégrer le projet dans son environnement (matériaux de qualité, teintes, végétaux, etc.), favoriser la biodiversité en limitant les interventions des services techniques (tailles, tontes, désherbage mécanique, etc.)

Jean-Pierre Ginestet



AMÉNAGEMENTS
& nouveau mobilier urbain

PLACE DE L'ÉGLISE

Fin 2020, une consultation des riverains de la place de l'église a eu lieu afin de définir et déterminer la façon de rajeunir ce lieu.
Le constat était qu'il y avait 8 bacs à fleurs peu pratiques, gourmands en eau (la place étant en pente, l'eau avait tendance à ne pas rester dans les bacs et obligeait à un arrosage journalier).
Il n'était pas possible de refaire l'ensemble de la place pour des coûts évidents.

La solution retenue a donc été de supprimer les massifs de la place (actuellement certains ont remplacé d'autres en bois sur le tour de ville), créer un massif au sol devant la galerie l'Acadie, et remplacer les bancs par de nouveaux qui ont été créés et fabriqués en régie avec de l'acier Corten par Bernard. Ils sont arrondis et placés autour des arbres dont ils épousent le contour. Il a été possible de les adapter au terrain. Un 3ème banc rond côté gauche de la place doit être installé, ainsi qu'un droit en remplacement de celui situé le long de l'église.

Merci à Olivier, Claude, Laurent, Fabrice pour l'installation de ce nouveau mobilier urbain.

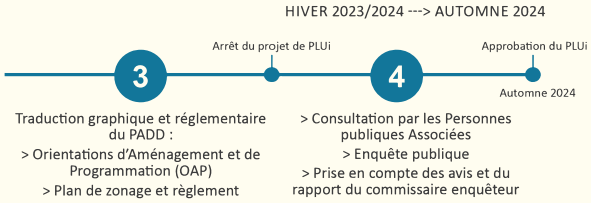
PLUi GRAND FIGEAC

Plan Local de l'Urbanisme intercommunal

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUi)

L'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Grand-Figeac** arrive à son terme. C'est un document stratégique traduisant les orientations politiques partagées entre les 92 Communes de Grand-Figeac.

Il vise à assurer un développement cohérent du territoire intercommunal, en matière :
- D'habitat
- D'environnement
- De développement économique
- D'équipements
- De transport



Les dernières phases de l'étude que sont le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont en cours d'achèvement.
« L'arrêt du projet » devrait intervenir dans le courant du 2ème trimestre 2024.

https://www.plui-grandfigeac.fr



HABITER LE GRAND FIGEAC

Dans le cadre du programme **« Habiter le Grand-Figeac »**, la commune de Cajarc s'engage auprès des propriétaires occupants et bailleurs de son territoire.

Deux dispositifs sont aujourd'hui en cours, jusqu'à fin 2025 :
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (**OPAH-RU**) dans le centre-ville de Cajarc
- Un Programme d'Intérêt Général (**PIG**) sur le reste du territoire communal et intercommunal

Les deux dispositifs sont animés par les associations SOLIHA Lot, SOLIHA d'Aveyron et Quercy Energies.
Ces professionnels vous accompagnent gratuitement dans vos démarches de travaux en vous conseillant techniquement, puis en étant à vos côtés pour toutes les demandes d'aides financières.

Les aides mobilisables concernent des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap, ainsi que des réhabilitations globales de logements très dégradés, vacants ou non.
Ces aides sont destinées aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs désirant louer un logement non meublé, à l'année, sous conditions.

Dans le centre-ville de Cajarc, la commune apporte des abondements de subventions pour toutes ces thématiques, mais également participe financièrement à la restauration des façades, sans conditions d'occupation.

Vous pouvez contacter l'équipe d'animation du programme **Habiter le Grand-Figeac** :
au **05 32 09 54 80**
ou **habiterlegrandfigeac@soliha.fr**
pour prendre rendez-vous lors d'une permanence organisée à Cajarc.

LC Grand-Figeac

Propriétaire occupant

Pour un propriétaire occupant « modeste» qui vit dans un logement dégradé dont les travaux sont estimés à 60 000 € TTC, les aides pourraient atteindre 76.4 % du montant des travaux (« prime façade »).

Propriétaire bailleur

Pour un propriétaire bailleur qui souhaite faire des travaux dans un bâtiment vacant d'environ 80m² et pour 100 000 € TTC de travaux, les aides pourraient atteindre 43 % du montant des travaux.

Venez nous consulter afin de connaître vos droits aux subventions et leurs conditions d'obtention.

Cet accompagnement tout au long de votre projet est **pris en charge par la communauté de communes du Grand Figac.**

ATTENTION :

Ne pas commencer les travaux avant l'accord définitif des financeurs de votre projet.
Votre conseiller habitat vous donnera le feu vert !

OPAH-RU

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RÉNOVATION URBAINE

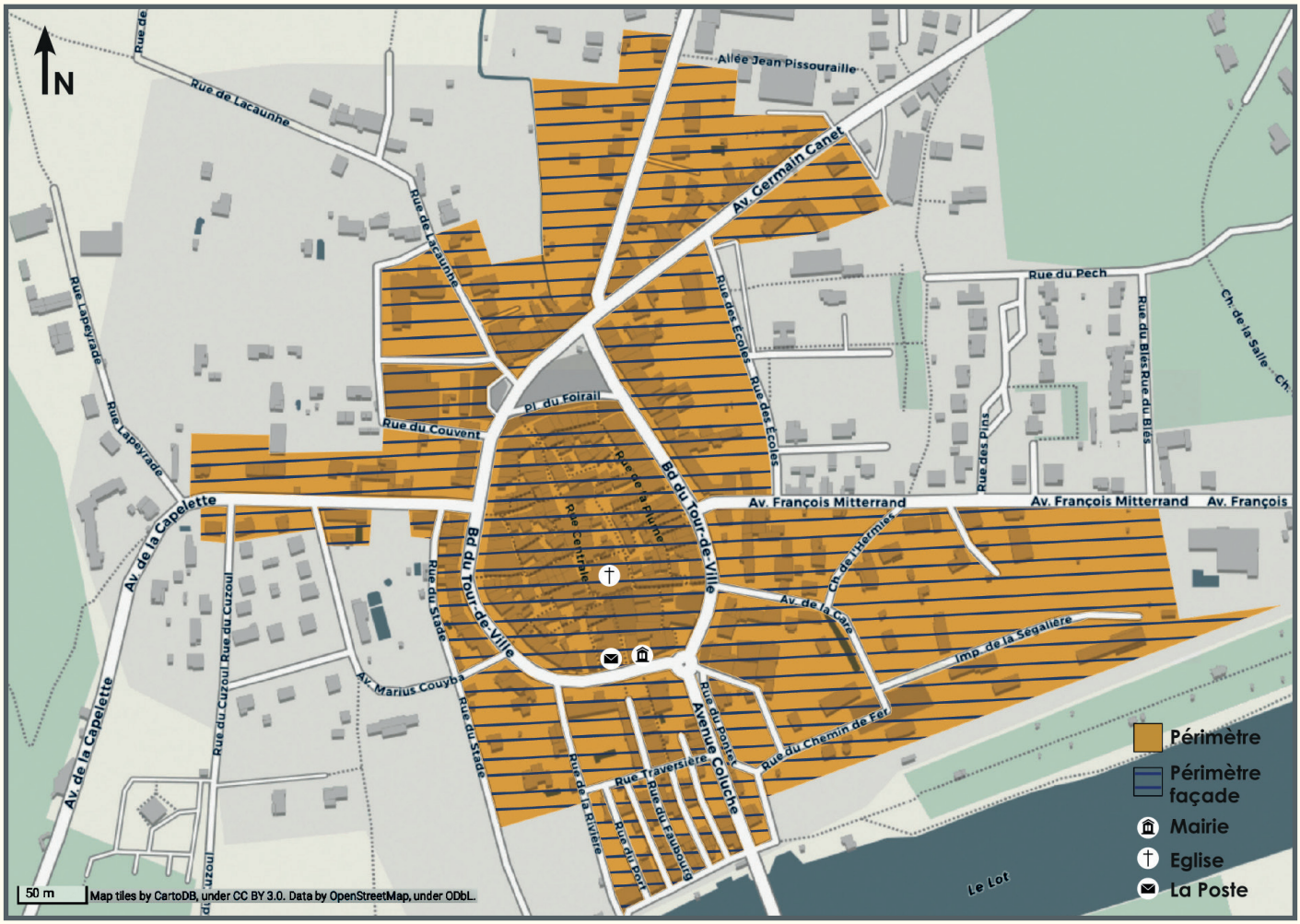
Réaliser des rénovations exemplaires chez les propriétaires occupants et bailleurs.

Vous accompagner par des visites à domicile pour :

- L'analyse de la capacité de la personne à mener à bien son projet
- La réalisation des grilles insalubrité (ARS) et de dégradation (ANAH)
- Une estimation globale des travaux
- Un plan de financement prévisionnel et estimatif présentant les différentes solutions qui s'offrent aux propriétaires

Vous apporter des aides financières pour :

- La lutte contre l'habitat indigne ou dégradé
- Des travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou à la perte d'autonomie
- Améliorer les performances énergétiques de votre logement
- Refaire une façade



Périmètre OPAH-RU - Cajarc

LES ORGANISMES QUI VOUS SOUTIENNENT

pour vos travaux, de rénovation énergétique et/ou d'adaptation auxquelles s'ajoutent les aides spécifiques de votre commune

ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) · RÉGION OCCITANIE · DÉPARTEMENT DU LOT · GRAND FIGEAC · CAISSES DE RETRAITES (éventuellement) · COMMUNE



FESTIV'ÉTÉ

Vous ai-je déjà dit qu'il fait bon vivre à Cajarc ? Je me permets de le répéter.

Cette année encore, grâce à toutes nos associations, la saison estivale fut riche en évènements divers et variés.

Malheureusement, la fête de la musique ne s'est pas déroulée comme nous l'avions prévu. Nous avons dû annuler les spectacles de la place du Foirail, sur les conseils de la Sous Préfecture à cause d'une alerte orange météo. Heureusement, les restaurateurs ont maintenu leurs concerts et les Cajarcois ont pu passer une belle soirée. Nous les en remercions vivement.

La soirée du 13 juillet a été un franc succès, une retraite aux flambeaux très appréciée par tous au son de la musique jouée par la banda et un magnifique feu d'artifice, grâce à la participation des mairies de Cajarc et de Salvagnac. Bien sûr la paëlla était toujours aussi bonne et le bal très animé.

À l'inter village entre Salvagnac et Cajarc, nous n'avons pas pris notre revanche. Salvagnac a encore gagné, mais ce n'est pas la faute de nos jeunes cajarcois ; ils avaient cuisiné la veille.

La fête de Cajarc s'est bien déroulée, malgré l'absence de comité des fêtes, cette année encore ; un concert proposé par le restaurant La Pause le vendredi soir, un bal le samedi soir avec sa buvette tenus par le club de foot ; un concours de pétanque, et un excellent repas préparé par les restaurateurs de Cajarc.

Festiv'Eté, ce fut également des concerts, du théâtre, des festivals, une chorale burlesque, des expositions, des contes, du folklore, des brocantes.

Chaque semaine, un évènement.

Patricia







OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE DE L'ASTROLABE

Nous en avions fait la demande à Vincent Labarthe et Hélène Lacipière du Grand Figeac, et le 30 septembre, l'ouverture de la saison culturelle de l'Astrolabe a eu lieu à Cajarc sur les berges du Lot.





Pour commencer, Mickael et Benjamin ont débarqué tout droit de la rivière avec le spectacle Surcouf. Une « Mise à l'Eau » burlesque, très appréciée du public, petits et grands.

Puis un apéritif nous fut offert par l'équipe de l'Astrolabe.

La soirée s'est terminée par un concert avec le chanteur québéquois Etienne Fletcher, un instant plein de poésie.

Nous avons passé un très bon moment, d'autant plus que le soleil était au rendez vous.

Patricia





LE CAC 46

La municipalité de Cajarc, entourée des acteurs culturels et/ou associatifs du village, a travaillé en concertation afin de proposer aux cajarcois et habitants des villages alentour, une offre culturelle diversifiée de septembre 2023 à avril 2024.

C'est ainsi que le comité d'animations culturelles de Cajarc a été créé dans le but de permettre à tous d'assister à des spectacles culturels à l'Espace Françoise Sagan.

Notre programmation est multiple et diversifiée.

Vous avez été nombreux à assister au bal trad, au spectacle musical, au théâtre, au cinéma muet en musique.
Pour la suite, nous vous proposons du music-hall, un festival d'humour, un bal costumé, un festival de polar.

L'offre culturelle à Cajarc, c'est aussi des expositions et des ateliers à la MAGCP, des concerts à l'auditorium d'Arts & Scène, Cinélot tous les premiers samedis du mois proposé par la Locollective, des ateliers de lecture par la médiathèque.

Nous espérons vous voir nombreux à nos spectacles.

Patricia

> *« La culture est une arme de paix »*
> *Maxime Gralet*

BANDA DE CAJARC

La Banda de Cajarc anime tous types d'évènements festifs :
Fêtes locales, marchés, apéritifs de mariage, repas, anniversaires, etc.

Au cours de l'année 2023, à Cajarc, nous avons participé à trois animations :
- Le 13 juillet tout d'abord, avec la traditionnelle retraite aux flambeaux; Ce défilé sur le tour de ville, se terminant ensuite sur les berges du Lot, juste avant le feu d'artifice, a obtenu son succès habituel, en particulier auprès des touristes, petits et grands.
- Le 14 juillet ensuite, pour la cérémonie au monument aux morts.
- Le dimanche 6 août enfin, pour la fête de Cajarc à midi, lors de l'apéritif offert par la mairie à tous les forains.

Amies musiciennes, amis musiciens, rejoignez-nous, et vous partagerez votre passion au sein d'un groupe dans une ambiance festive, conviviale et décontractée.

Pour le bureau de l'Alliance Cajarcoise
Le Président, Michel Raffy

Contact : *raffy.michel0539@orange.fr*





LOUS BOURRELOUS

Lous Bourrelous est un groupe folklorique cajarcois. Créé par Nicole Péligry le 13 février 1983, il vient de fêter ses 40 ans cette année à Cajarc.
Nous organisons un atelier d'initiation aux danses traditionnelles une fois par semaine et des animations en présentant des danses en costume pour des festivités diverses (fêtes de village, festivals, festivités familiales).
Cette année, nous nous sommes produits à Cajarc au théâtre de verdure le 12 août, où un public nombreux et chaleureux nous a accueilli.
Si vous aimez danser venez nous rejoindre à la salle du stade les premiers et troisièmes vendredis du mois à 20h30. L'atelier de danses traditionnelles, a lieu les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois de 18h30 à 20h.
Le plaisir et la convivialité des danses s'adresse à toute personne qui désire apprendre bourrée, scottish, mazurka, polka, danses en rond, en ligne, à quatre etc.

La Présidente, Nicole Péligry

Tél : *07 50 66 39 69*
Mail : *roger.peligry@orange.fr*



MAISON DES ARTS GEORGES ET CLAUDE POMPIDOU

La Maison des arts Georges et Claude Pompidou est un centre d'art contemporain. Labellisée « d'intérêt national » par le Ministère de la culture, elle reçoit le soutien de l'État (Drac Occitanie), de la Région Occitanie et du Département du Lot.
Tout au long de l'année, nous organisons des expositions (peinture, dessin, sculpture, vidéo, photographie), des ateliers pour le jeune public et des événements en tous genres : projections cinéma, concerts, rencontres, dégustations. Implantée à Cajarc depuis 1989, la Maison des arts est ouverte aux habitantes et habitants de Cajarc et d'ailleurs à travers ses diverses activités. L'accès aux expositions et aux événements est gratuit, il suffit de pousser la porte, pour cinq minutes ou pour une heure ! La participation aux ateliers se fait sur réservation.
Comme c'est maintenant la tradition, la Maison des arts lance sa saison 2024 en mars avec une soirée destinée aux cajarcoises et cajarcois en complicité avec Arts & Scène, centre d'enseignement artistique du pays de Cajarc. C'est l'occasion de nous retrouver autour de la première exposition de l'année, de vous présenter la programmation 2024 et de profiter d'une expérience musicale inédite, un concert donné par les élèves et professeurs de l'école de musique inspiré par les œuvres de l'exposition. Le tout se conclue bien sûr par un buffet convivial.

L'équipe de la Maison des arts porte une attention particulière au jeune public et réserve ainsi un accueil privilégié aux enfants dès leur plus jeune âge. Par les différentes activités proposées, elle accompagne les enfants dans un éveil au monde et à leur propre créativité à travers le regard des artistes, français et internationaux, invités dans le cadre des expositions. En 2023, la Maison des arts a accueilli plus de 2 000 enfants et adolescents de Cajarc et du territoire proche qui ont pu bénéficier de visites particulières des expositions, d'ateliers de création ou de séances de découverte d'œuvres de l'artothèque du Lot.

Enfin, en 2023, a été créé à Cajarc le projet Une danse ancienne – Cajarc, conçu par le chorégraphe et danseur Rémy Héritier avec un groupe d'habitantes et habitants de Cajarc et des environs. Comme nous l'avions annoncé, le groupe présentera désormais cette danse sur la place de l'ancienne gare chaque année, à la même date, pour toujours ! Vous pouvez tout à fait rejoindre l'aventure en intégrant le groupe. Il suffit pour cela de nous contacter. Et rendez-vous en juin pour la prochaine représentation.

De la part de l'équipe de la Maison des arts ; très bonne année à toutes et tous !



ARTS & SCÈNE

CONTINUITÉ & INNOVATION

Le Centre d'Enseignement Artistique Intercommunal du Pays de Cajarc Arts & Scène accorde une grande importance à la continuité des actions et des apprentissages ainsi qu'à l'évolution des outils pour y parvenir.

CONTINUITÉ DES ENSEIGNEMENTS

LE PARCOURS MUSIQUE

Éveil musical :
Ce cours collectif est à destination des enfants du territoire âgés de 3 à 5 ans et permet la découverte des premières notions musicales.
Cursus complet :
Ce cursus concerne enfants et adolescents. Il est composé d'un cours de formation musicale, d'un cours de pratique instrumentale individuel ou en pédagogie de groupe et d'un atelier en pratique collective.
Hors Cursus :
Pratiques à destination des adultes de plus de 21 ans et des élèves inscrits uniquement en pratique collective ou formation musicale.

LE PARCOURS DANSE

L'accès aux différents cours se fait en fonction de l'âge et du niveau de connaissance.

Éveil à la danse :
Concerne les enfants âgés de 5 à 7 ans. La découverte de la danse et le lien entre musique et mouvements sont au centre de l'apprentissage.
Danse classique enfants & ados :
Ce cours permet d'aborder les notions artistiques et techniques de la danse classique.
Danse classique ados & adultes :
Ce cours s'adresse aux élèves adolescents intermédiaires/avancés et aux élèves adultes débutants/intermédiaires

LE PARCOURS THÉÂTRE

Atelier enfants :
À partir de 7 ans, cet atelier à pour objectif de développer l'imaginaire tout en construisant le lien avec les autres.
Atelier adolescents :
Lors de cet atelier, les adolescents découvrent le travail autour de la prise de parole, l'imagination et l'improvisation.
Atelier adultes :
À destination des adultes, ce cours d'improvisation est dispensé 2 heures en quinzaine le mardi soir dans l'auditorium de notre établissement.



CONTINUITÉ DES PARTENARIATS

De nombreux partenariats et collaborations ont vu le jour ces deux dernières années. La volonté du centre d'enseignement est de les pérenniser tout en les faisant évoluer. Associée avec des acteurs éducatifs, sociaux et culturels du territoire, une pluralité d'actions de sensibilisation est effectuée (TAP sensibilisation musique en partenariat avec le centre social, stage avec l'ITEP...)

Les actions « hors les murs » s'inscrivent dans cette dynamique.
Voici une liste non exhaustive des manifestations de cette année :

▪ 30 septembre 2023	Inauguration Saison culturelle de l'Astrolabe
▪ 11 novembre 2023	Film Astrolabe et Saint-Chels
▪ Vacances Février 2024	Stage découverte et approfondissement violoncelle
▪ 15 Mars 2024	Carnaval Ecoles
▪ Début avril 2024	Concert Maison des Arts Georges et Claude Pompidou
▪ Mai 2024	Concert dans le cadre Fi-Jazz à Figeac
▪ 1er juin 2024	Concert MAA des écoles de musique du Grand-Figeac
▪ Fin Juin 2024	Concert MAA dans le cadre du festival Rock in Lot
▪ Début juillet 2024	Familles en fête

INNOVATION

Depuis la rentrée 2023, le centre Arts & scène s'inscrit pleinement dans les Parcours d'Education Artistique et Culturelle en intégrant le dispositif Orchestre à l'Ecole (OAE), dispositif national et 1er dispositif départemental, en partenariat avec le collège Georges Pompidou de Cajarc.
Ce dispositif a la volonté de permettre la découverte et la pratique d'instruments sous forme collective.

Les objectifs de ce projet sont multiples et convergent tous vers l'épanouissement des élèves :
▪ Offrir à un plus grand nombre l'accès à la pratique orchestrale.
▪ Jouer et vivre ensemble en adoptant des règles communes dans une discipline exigeante, ce qui favorise la formation du futur citoyen.
▪ Développer le plaisir d'apprendre et la confiance en soi dans un projet collectif où chacun pourra être valorisé.
▪ Développer des capacités susceptibles d'avoir un impact sur les résultats scolaires et l'attitude dans les autres matières, comme l'écoute, la concentration, l'autonomie, l'effort et la rigueur.
▪ Développer la sensibilité, le sens critique, l'ouverture d'esprit, et permettre une meilleure compréhension du monde à travers le prisme de l'art.
Pour une durée de 3 ans, 2 heures hebdomadaires sont dispensées aux 22 élèves de 5ème inscrits cette année. Cet apprentissage est organisé dans le temps scolaire et intégré dans l'emploi du temps des élèves. Les heures se répartissent de la manière suivante : 1 heure de technique instrumentale par pupitre et 1 heure de travail en orchestre.

Toute l'équipe du centre Arts & Scène reste à votre disposition et sera heureuse de vous accompagner dans vos apprentissages !!



16 avenue de la gare
46160 Cajarc
Tel : *05 65 11 05 24*
Mail : *administration@arts-et-scene.fr*
Site internet : *https://www.arts-et-scene.fr*

ARTS & SCÈNE
centre d'enseignement artistique intercommunal du pays de Cajarc

ASSOCIATION AFRICAJARC



Festival Africajarc 2023

Une merveilleuse 24e édition pour Africajarc !

Une 24ème édition magnifique qui a permis de donner un vent de renouveau sur le festival. Africajarc a encore une fois tenu ses promesses, tant par l'organisation que par la programmation.
Le choix de mettre en avant la culture tchadienne lors de cette édition, a été particulièrement apprécié. La participation du ballet national tchadien ainsi que la présence d'artistes du collectif tchadien a permis au public de s'éveiller à cette culture qui mérite reconnaissance. Les artistes ont exprimé leurs remerciements envers les bénévoles et les conditions d'accueil, insistant sur le côté familial et convivial du festival. Le public a exprimé une grande satisfaction vis-à-vis de la programmation proposée.

Plus de 22000 personnes ont circulé dans les rues de Cajarc pendant les 4 jours, la gratuité du cinéma, du Grin littéraire, de la scène découverte, des expositions d'arts plastiques, les déambulations, les contes, le marché africain sont des atouts majeurs à la réussite de ce festival. La proposition de stages et de danses et de percussions ainsi que l'emplacement des restaurants a séduit les festivaliers. Africajarc a de nouveau su fidéliser, amener familles, amis et collègues à découvrir la culture africaine sous toutes ses formes dans une ambiance familiale et conviviale.

Cette année encore, le festival Africajarc a été réalisé avec la participation de nos partenaires institutionnels : Centre National de la Musique, la Région Occitanie, le Département du Lot, FDVA, le Grand Figeac et la Commune de Cajarc, que nous remercions vivement pour leur fidélité.

La prochaine édition se déroulera du 19 au 21 juillet 2024



***NNEKA** au Festival Africajarc 2023*

Les escales

Plusieurs Escales (programmation hors festival) ont ponctué l'année 2023 :



***DEFMAAMAADEF** aux Docks de Cahors, mai 2023*

- Le vendredi 26 mai 2023 aux Docks de Cahors : **Defmaamaadef** et **Xipili**, un concert proposé par Africajarc en partenariat avec Les Docks de Cahors.

- Le samedi 9 septembre 2023, L'AJAR et Africajarc ont proposé une journée autour de la musique au parc du Château de Graves à Villefranche de Rouergue.

- Le 25 et 26 novembre 2023, l'association Africajarc a tenu un stand pendant le marché de Noël, organisé par la commune de Cajarc.

Le Festival Rock N'Lot

Après deux éditions, **Rock N'lot** se développe et a proposé en 2023, 2 jours de festivités le 23 et 24 juin 2023. Les animations, les conférences gratuites ainsi que des stands à thème «rock» ont participé à créer une ambiance conviviale, familiale et bien entendu rock. Les concerts du soir, au bord du Lot, ont été fortement appréciés par les festivaliers, grâce à une programmation éclectique et pointue.





Festival Rock N'Lot 2023



***Awa**, 12 ans - Mali, septembre 2022*

Destination MANANTALI

Africajarc
s'engage au Mali et dans les pays d'Afrique.

Partie en septembre 2022, une équipe de bénévoles Africajarc a traversé les pays en camion, depuis Cajarc jusqu'au Mali, chargé de vélos, matériel agricole et matériel médical. Un parcours au-delà des routes espagnoles, marocaines, mauritaniennes, sénégalaises et maliennes. Arrivés à bon port et dans les temps prévus, les 4 bénévoles ont eu le bonheur de rencontrer les habitants de Diokéli (petit village Malien situé à 10 km de Manantali) qui s'étaient rassemblés en nombre pour les accueillir.

Un magnifique moment de partage rempli d'émotions. Sur place, les bénévoles ont ainsi pu distribuer les dons récoltés à Cajarc et aux alentours directement aux habitants.

Ce voyage a notamment permis d'apporter un fauteuil roulant à Awa, 12 ans, atteinte de paludisme et dans l'incapacité de se déplacer.
La mission va également permettre la construction d'une maternité, l'accès aux soins étant très difficile dans cette zone.

IN EXTREMIS

L'association In Extremis a pour objet le soutien, l'enseignement artistique, le développement des échanges, et l'organisation d'actions culturelles.



Depuis 2017, elle organise un stage de musique improvisée début août en partenariat avec Arts & Scène, Centre d'enseignement artistique du pays de Cajarc. En 2023, une douzaine de stagiaires a répondu présent. Le stage a eu lieu pendant 5 jours début août de 10h à 18h. Chaque journée s'est clôturée après 18h par deux heures de session d'improvisation plus libres accompagnées par les professeurs. L'équipe pédagogique était constituée de 4 membres, tous musiciens professionnels et professeurs. Antoine Delbos batteur, Robin Nitram guitariste, Sacha Le Roy bassiste et Benjamin Aubry saxophoniste.
Le stage visait la préparation de deux concerts de restitution qui ont permis aux élèves d'aborder les aspects scéniques et techniques de la musique live.

Ces concerts ont eu lieu respectivement à l'auditorium d'Arts & Scène le jeudi 10 août et au Théâtre de Verdure le vendredi 11 août

Stage 2024 : du 5 au 9 août.
Renseignement et inscription :

***Tél :** Antoine Delbos : 06 30 18 26 44*
***Site :** www.lestagemusicaldulot.fr*



Festival de la BD 2023, Cajarc

FESTIVAL DE LA BD

Nous sommes bien loin de la 1ère édition de 1998 où tout était à inventer. Nous n'imaginions pas alors l'impact que pouvait avoir notre manifestation et encore moins son avenir. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le festival de la Bande dessinée de Cajarc est connu, reconnu et apprécié pour sa qualité et le professionnalisme de son organisation,

La motivation est toujours là pour offrir à tous un événement de qualité. « La BD prend l'air » veut rester une manifestation modeste, à l'échelle de son territoire mais fière d'accueillir les plus grands auteurs internationaux. L'édition 2023 n'a pas failli à la règle en proposant un programme riche de conférence, d'expositions et de rencontres.

La BD prend l'air, association d'intérêt communautaire n'a pas pour seule vocation d'organiser un festival de la Bande dessinée, elle est également présente sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac. Nous consacrons une journée entière aux établissements scolaires en leur proposant des interventions d'auteurs et des visites commentées des expositions, nous participons à « Vivre livre », festival du livre et de ses métiers de Figeac, nous accueillons l'Astromobile, la médiathèque mobile de l'Astrolabe et nous entretenons différents partenariats avec les acteurs culturels locaux.

Pour sa 24ème édition, l'association « La BD prend l'air » avait choisi son invité d'honneur parmi les jeunes auteurs Lotois « dont on parle ». Alexandre CLÉRISSE, originaire de Saint-Céré avait imaginé une affiche dans l'esprit de sa dernière Bande dessinée « Les feuilles volantes » où Cajarc trouvait naturellement sa place.

Tout en développant des collaborations avec les principaux éditeurs nationaux, l'association a fait le choix d'ouvrir ses stands aux « petits » éditeurs. Le festival a ainsi reçu pour cette édition 2023 : « L'oreille qui voit », « Super loto éditions », « Il était un bouquin » et les éditions « BANG éditiones » de Barcelone.

L'édition 2022 avait été exceptionnelle, 2023 a vu sa fréquentation revenir à des chiffres voisins des éditions antérieures. Même sans «têtes d'affiches» elle a été d'un bon niveau tant par la qualité des auteurs présents que par les animations proposées au public. Ce sont ainsi près de 1300 visiteurs hors scolaires et invités qui ont été comptabilisés sur les 2 jours.

Jean-Pierre Ginestet





MÉDIATHÈQUE DE CAJARC



Avec l'arrivée de Chloé Barrier, la nouvelle responsable de la médiathèque en mai 2022, la médiathèque de Cajarc se devait de poursuivre son implication dans l'activité culturelle de la commune, très riche grâce à ses différents acteurs. En plus des temps d'ouverture au public, la médiathèque a très vite remis en place les accueils de classes, ce qui était une priorité. Les classes maternelles, élémentaires et même quelques classes du collège de Cajarc sont régulièrement reçues pour des accueils parfois thématiques ou visites libres.
En parallèle, il était important d'imaginer diverses animations autour du livre. Répondre aux besoins du public faisant partie intégrante de nos missions, il était primordial d'offrir des animations pouvant intéresser tous les publics. En 2022 et 2023, la médiathèque a donc pu proposer une initiation au pilotage de robots pour les plus jeunes, la venue d'une pièce de théâtre adaptée d'une célèbre bande dessinée de l'auteur Fabcaro, des lectures trimestrielles à l'EHPAD de Cajarc, une animation autour des fruits et légumes de saison avec un atelier jardinage, une heure du conte pendant les vacances scolaires... Ces animations sont souvent rendues possibles et parfois proposées en partenariat avec les acteurs locaux tels que La Locollective, l'école de musique, la Maison des Arts, le jardin partagé Les Diables aux thym, dont la collaboration est précieuse !

Beaucoup de propositions de la médiathèque de Cajarc sont imaginées dans le cadre des temps forts du réseau des médiathèques du Grand-Figeac : la Nuit de la lecture, les festivals Graines de Moutards et Vivre Livre, le spectacle réseau des médiathèques et bien d'autres manifestations rythment notre action culturelle tout au long de l'année.

Sans oublier la bibliothèque itinérante, l'Astromobile, qui se déplace dans les établissements scolaires mais également lors d'événements sur le territoire en période estivale, permettant ainsi d'amener le livre partout, même dans les endroits les plus insolites !

Chloé Barrier



13, place Françoise Sagan
46160 Cajarc
Tel : *05 65 38 10 16*
Mail : *cajarc.mediatheque@grand-figeac.fr*

La médiathèque de Cajarc a le plaisir de vous accueillir :

Le mercredi :
de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
Le vendredi :
de 14h30 à 18h30, et le samedi de 15h00 à 17h00



CIE LA BÊTE À CORNES

La compagnie Cajarcoise **La Bête à Cornes** a joué son spectacle place de l'église le 19 août et a rencontré un public enthousiaste et très à l'écoute. Cette compagnie se produit dans le département et sillonne les villages afin d'amener le théâtre là ou bien souvent il n'est pas présent.

Le spectacle **Pour Manger À La Table des Girafes il faut avoir un Long Cou**, pièce écrite et mise en scène par Jean Mayer, avec Philippe Debas et Jean Mayer, tourne depuis 2019. Trois autres pièces sont en préparation et sillonneront les routes de notre département dès 2024.

La Bête à Cornes c'est aussi **L'école de théâtre de Cajarc (ETC)**, avec des cours deux fois par semaine le mardi et le jeudi, où plus d'une vingtaine de comédiens en herbe (de 20 ans à 75 ans) prennent plaisir à jouer avec les mots, le corps, la voix, les émotions...

N'oublions pas, **Les trois jours du Bordu** proposent tous les deux ans, le premier week-end des vacances de juillet, du théâtre, du conte, de la musique... dans un esprit de partage, de convivialité et de fête.
Les artistes de notre région ont du talent ; le Bordu, dans sa philosophie, souhaite les promouvoir.

On vous donne rendez-vous **les 5, 6 et 7 juillet 2024** au bord du Lot. A bientôt !

Tél : *06 22 22 03 27*
Mail : *compagnie.labeteacornes@orange.fr*

LA LOCOLLECTIVE



L'association **La LoCollective** agit sur Cajarc et son territoire proche. Notre agrément Centre Social, que nous avons renouvelé nous permet d'agir pour tous (enfants, jeunes adultes, séniors).

Nos différentes missions s'articulent autour :

- des animations enfance-jeunesse (gestion des activités péri et extra scolaire ; espace jeunes) ;
- des missions autour de la famille ;
- des actions d'animation locale pour les habitants ;
- d'accompagnement au projet collectif ;
- de la proposition de services à la population.

Au niveau Enfance-Jeunesse : Au-delà des accueils pour les enfants au Centre de Loisirs du lundi au vendredi ou à l'Espace Jeunes, nous proposons d'autres actions pour les enfants et jeunes du village. En effet, depuis un bon nombre d'années nous mettons en place des séjours qui permettent aux enfants et aux jeunes du territoire de bouger, notamment avec le dispositif « vacances apprenantes ». Cela nous a permis de proposer des séjours originaux et plus accessibles. Nous avons pu constater que c'était un réel besoin après la période difficile due au covid.
L'accompagnement à la scolarité a été mis en place sur les écoles de Cajarc et Gréalou grâce à nos animateurs et aux bénévoles de l'association sur qui on peut compter très régulièrement et nous les en remercions.

Concernant la jeunesse, l'association s'inscrit dans le nouveau projet d'établissement du Collège et sera présente à plusieurs moments dans la semaine pour accompagner les jeunes dans leurs projets ou autour d'atelier radio. Claire qui était animatrice auprès des enfants va poursuivre l'aventure en devenant la nouvelle animatrice de l'Espace Jeunes. Elle proposera des animations, de l'accueil et de l'information pour les jeunes du territoire ; elle reste disponible pour les accompagner dans leurs projets.

L'association avait à cœur de mettre en place une coopérative jeunesse, afin de permettre à nos jeunes de mettre un premier pas dans le monde du travail et de l'entreprenariat. Cet été 2023 a été la première édition de la coopérative jeunesse avec plus ou moins de succès. Nous avons des leçons à en tirer pour améliorer cette action qui est un travail fastidieux.

Les actions d'animation locale se développent : notamment les actions familles avec les ateliers parents-enfants, les Repair café qui ont lieu un samedi par mois, le garage à vélos du mercredi, la cuisine, les actions autour du jeux, l'astronomie qui connaissent un réel succès !

Nous gérons les séances mensuelles CinéLot depuis plusieurs années. Une nouvelle équipe de bénévoles est en place depuis quelques temps, ils réussissent à mobiliser du monde à chaque séance (1er samedi du mois).
Au niveau des services à la population, le hall d'accueil de la gare est ouvert tous les jours (sauf jeudi matin). Vous y trouverez de l'information sur la vie locale, de l'information jeunesse, du prêt de jeux, mais nous sommes aussi relais de certains dispositifs départementaux (coupon d'aide à la pratique sportive, opération première page, aide au départ en vacances pour les familles et les jeunes...).

Vous pourrez également rencontrer notre conseiller numérique qui accompagne individuellement ou collectivement les personnes qui en ont besoin. Ce service est gratuit pour les habitants et permet de résoudre les problèmes pour votre ordinateur, tablette, téléphone portable... Il permet aussi aux novices de découvrir facilement tout ce qui concerne le numérique. N'hésitez pas à nous appeler ou passer à la gare.

Nous continuons à travailler pour répondre au mieux aux besoins des habitants et aux différentes missions de centre social.
Nous remercions nos différents partenaires sans qui rien ne serait possible ainsi que les salariés et les bénévoles de l'association qui font preuve de beaucoup d'engagement.

La Présidente,
Nathalie Cournède

association LOCOLLECTIVE

18, avenue de la gare
46160 Cajarc
Tel : *05 65 10 85 41*
Mail : *accueil@la-locollective.org*



ARTS-AS ÉVENEMENTS

Arts-as événement. 2007- 2023.

Après avoir organisé des concerts, apporté son soutien au cinéma CinéLot produit des milliers de végétaux cultivés sans engrais ni pesticides, et montré à voir des œuvres d'artistes d'ici, essentiellement à Gréalou, mais aussi à Saint-Sulpice, Marcilhac et Cajarc, l'association Arts-as a fêté sa quinzième année d'animations pédagogiques et culturelles le 30 septembre dernier.

Cette journée était organisée en partenariat avec l'Ecole de Musique où se tenait une exposition transversale en douze tableaux sur le prénom Marguerite. Y était également projeté en avant-première le documentaire video réalisé en collaboration avec La LoCollective qui, elle, accueillait des expositions en lien avec le patrimoine bâti et végétal. Une exposition-vente de végétaux « élevés » par l'association et résistants à la sècheresse, et bien sûr un buffet gourmand complétaient ce rendez-vous.

MUSIQUE AU COLLÈGE

La Chorale

L'option Chant Choral regroupe une quarantaine de collégiens. Elle est ouverte à tous les élèves de la 6ème à la 3ème.
Tous les niveaux en chant sont acceptés : de débutants à confirmés
Les collégiens ont 1h de répétition par semaine.

La chorale permet :

- d'approfondir le travail de la voix fait en cours d'éducation musicale
- d'apprendre à chanter en poly phonie
- de développer la confiance en soi
- de se rencontrer entre élèves de niveaux différents
- de s'ouvrir au monde extérieur (projets avec certaines écoles de secteur) et d'entretenir un lien intergénérationnel en proposant notamment aux résidents de l'EHPAD de se joindre à certains projets.

La chorale se produit au collège et hors du collège :

- aux commémorations 11 Novembre et 8 Mai au monument aux morts de Cajarc ;
- aux spectacles de fin d'année (Limogne, Cajarc) : Chorale + Orchestre ;
- pour la fête de la musique.





Le dispositif **Eco Orchestre** a vu le jour au collège de Cajarc en 2018. L'idée de cet orchestre est née de la découverte, lors d'un reportage TV, d'un orchestre d'instrument recyclés né dans un quartier défavorisé de Cateura, près d'Asuncion, capitale du Paraguay. À raison d'1h de technologie et 1h d'orchestre, il propose aux enfants de créer des instruments de musique à partir de matériaux de récupération, puis de les rassembler dans un orchestre afin de se produire au cours de l'année scolaire, à diverses occasions. Il permet de concilier culture scientifique, technologique, artistique, éco-citoyenneté et éducation au développement durable ; mais aussi d'accéder à la pratique instrumentale par une voie détournée, et moins académique qu'en école de musique ou en conservatoire. Il s'agit d'une sensibilisation à la pratique musicale qui peut conduire par la suite, l'enfant et sa famille, à franchir le pas vers un établissement d'enseignement musical.

L'Eco Orchestre

L'enseignement s'appuie sur la pédagogie de projet, l'apprentissage par l'erreur, l'expérimentation, le travail collaboratif. Les activités proposées servent aussi de support à un travail de renforcement des savoirs fondamentaux: lire, écrire, compter.
L'amélioration de l'estime de soi est un des objectifs parmi les compétences sociales travaillées.
Les élèves sont issus des 4 niveaux du collège, ce qui favorise les échanges et l'instauration de tutorat selon les compétences de chacun.

En 2019, L'eco-orchestre a été reconnu comme dispositif expérimental, bénéficiant ainsi d'un soutien et d'un suivi de la part des instances académiques. Le projet a été retenu pour être présenté lors des journées académiques de l'innovation.

En Janvier 2020, le collège a eu l'honneur d'accueillir, l'orchestre d'instruments recyclés de Cateura qui a accepté de faire escale à Cajarc, lors d'une de ses nombreuses tournées Européennes. Les collégiens ont assisté au concert et ont eu le plaisir d'accueillir les membres de l'orchestre dans leurs foyers pour une nuitée.
Les collégiens, soutenus par les enseignants et par leurs familles lotoises se sont mobilisés et ont collecté des fonds pour venir en aide à ces jeunes des bidonvilles. Rencontre très riche culturellement, émotionnellement et humainement.

En Juin 2021, l'eco orchestre se lance un nouveau défi en participant à un concours National de Podcast organisé par L'Agence Française du Développement : il obtient le 1er prix du Jury avec **L'incroyable histoire de Carmen Tong et Bidon José**, histoire inspirée de cette formidable rencontre avec les musiciens de Cateura.

La même année, l'eco-orchestre est représenté cette fois aux journées Nationales de l'innovation, et se voit décerner le prix de l'Innovation pédagogique.

L'orchestre à l'école

Pour la rentrée 2023, le collège Georges Pompidou est fier d'être le 1er collège du Lot à proposer une classe orchestre soutenue par l'association nationale.

Orchestre à l'école, et qui permet à 22 élèves de 5ème, d'accéder, en toute gratuité, au travail d'orchestre, et ce pendant 3 années.

Cette opportunité de pratiquer une activité artistique gratuite et sur temps scolaire a pour objectif de lutter contre les déterminismes géographiques et sociaux.

Ce projet mené en partenariat avec le centre Arts et Scene, est le fruit de plusieurs années de détermination consacrées notamment à la recherche de financements : acquisition du parc instrumental et financement sur plusieurs années des cours dispensées chaque semaine par les professeurs d'instrument.
Cet orchestre n'aurait pu voir le jour sans le soutien indéfectible de la Mairie de Cajarc, tant sur le plan moral que financier.



LE JARDIN DES DIABLES AU THYM

Le jardin des Diables au Thym prend ses quartiers d'hiver

Tout d'abord, nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont donné graines et plants, les semis réalisés par nos soins n'ont pas été à la hauteur de nos espérances (trop tôt, trop tard, trop chaud, trop froid... bref, ça n'a pas bien marché !). Un grand merci également à nos voisins jardiniers des bords du Lot pour leur aide et leurs conseils.

Voilà, vous l'aurez compris, nous rencontrons et connaissons maintenant beaucoup de monde et ça ne fait qu'ajouter au plaisir de travailler au jardin où bonne humeur et convivialité sont de mise. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Au printemps, les services techniques de la mairie sont venus remplacer le mur qui s'écroulait par des barrières en bois, agréable changement de look, merci à eux. Et surtout cela a libéré la place pour l'installation de la nouvelle cabane qui aura été le fil rouge de 2023.
Dans la foulée, les trois bacs à compost ont été démontés, huilés et déménagés côté parc. Leur accès est ainsi facilité pour quiconque souhaiterait y déposer ses déchets alimentaires tels que décrits sur le bac de réception. Nous disposons encore de quelques seaux à déchets que nous mettrons volontiers à disposition, contactez-nous.

En mai, le jardin des Diables au Thym a proposé un après-midi résolument axé sur la biodiversité : balade botanique avec Émilien Henry, projection du film **Le Chêne** dans le cadre de Cinélot, échanges sur la flore sauvage de la région, atelier enfants et collation offerte par l'association. Que des bons moments appréciés par les participants.

En juin, un bel après-midi passé avec quelques résidents de l'EHPAD et des enfants du centre de loisirs de la LoCollective, au programme : jeux et fabrication d'attrape-rêves. Et le même jour, la dalle de la cabane fut coulée à grands renforts d'huile de coude !

En juillet, les Diables ont accueilli, en partenariat avec **La LoCollective**, la classe de CP de l'école de Cajarc, au programme : rallye photo et visite du jardin, fabrication de moulins à vent, quiz et observation d'insectes, le tout clôturé par la dégustation d'une infusion de menthe du jardin (et gâteaux bien sûr !).



Août, le bois pour la cabane arrive, les plans sont faits, le boulot va commencer...

Octobre, la médiathèque de Cajarc a organisé une animation à l'intention des enfants intitulée **Mission Potager** en partenariat avec l'association des Diables au Thym.

Et tout au long de la saison : désherbage, plantations, récoltes légumes, petit déjeuner au jardin, arrosage, assemblage des murs de la cabane, récoltes fruits et légumes, repas partagés, mise en place des murs de la cabane...
En prévision de l'hiver et pour ralentir la pousse des herbes indésirables, les parcelles ont été paillées de différentes façons et de différentes couleurs, allez voir...



Au moment de l'écriture de cet article le toit de la cabane n'est pas encore fixé et la décoration du jardin en vue de son inauguration est en cours pour un début d'année résolument festif !!!

Adhérer à l'association du jardin des Diables au thym coûte 10 € et ne vous engage à... rien ! Participer activement au jardin, aux animations, aux repas ou tout simplement soutenir nos projets, vous êtes les bienvenus.

Le Jardin des Diables au Thym

Chemin des Mariniers
Mail : *lesdiablesdecajarc@gmail.com*
Site : *www.facebook.com/JardinCajarc*

RAQUETTES ET VOLANTS À CAJARC

Un nouveau club sportif a vu le jour en Septembre 2023, il s'agit du **Cajarc Athletic Badminton**.

Accessibles à toutes et à tous à partir de 10 ans, les séances ont lieu les lundis soir (à partir de 19h) et jeudis soir (à partir de 19h30) au gymnase de Cajarc, dont la nouvelle surface comporte quatre terrains de badminton. Environ 25 personnes se sont inscrites pour cette première année.

N'hésitez pas à venir essayer gratuitement jusqu'à 3 séances. L'association peut prêter des volants et des raquettes. Quel que soit votre niveau de pratique, n'attendez plus pour découvrir un sport accessible et ludique dans une ambiance conviviale !

Pour plus d'informations :

Mail : *cab46160@gmail.com*
Facebook : *Cajarc Athletic Badminton*



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de noël organisé par la mairie a connu un grand succès.
Après 3 ans d'absence pour cause de Covid et de travaux, la salle des fêtes et l'agora ont accueilli 35 stands de qualité. C'était une nouvelle configuration, et la scène n'était pas accessible ; Le barnum à l'extérieur a donc permis à 10 stands de proposer divers produits ; ces exposants ont bravé le froid intense et nous les en remercions vivement. Merci à tous ceux qui ont aidé à la mise en place !
C'était donc une reprise et nous essaierons l'an prochain de les accueillir au chaud, avec de nouvelles propositions.

L'APE des écoles a contribué à la chaleur de l'accueil. Plus de vingt parents se sont succédés pour proposer crêpes et boissons. La banda de Cajarc a attiré un grand public.







Tous les chalands et vendeurs se sont réjouis du feu d'artifice et du pot offert à son issue.
Jean Mayer, (école de théâtre ETC, La Bête à Cornes) a brillamment accompagné les commerçants et les chalands par son éloquence. Une présentation de chaque stand a été faite.

Comme tous les ans, un petit budget a été attribué pour l'acquisition de nouvelles décorations du village : traversées de route et autres décors. La place de l'église a été particulièrement soignée avec de jolies guirlandes autour des arbres.
Au cours du mois de décembre, La musique sur le tour de ville a permis à tous de faire les achats en toute gaité. Des sapins ont été distribués à tous les commerçants qui en ont fait la demande. Merci à eux pour les avoir joliment décorés et merci à l'UCA pour la splendide bulle de Noël installée sur la place du Foirail qui a contribué à l'animation de cette période que nous souhaitons tous festive et joyeuse.

L'ÉQUIPE DES SAPEURS POMPIERS DE CAJARC

Votre Service Public de Secours



Les Sapeurs-Pompiers sont investis d'une mission de service public. Nous constituons la première réponse de santé sur le territoire. En France, une intervention a lieu toutes les 7 secondes, 8 interventions sur 10 concernent le secours à personne, 90 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, votre caserne ne fonctionne que grâce à l'engagement citoyen de personnes qui ont fait le choix de consacrer de leur temps au service des autres. En 2023, pour votre Caserne, 250 sorties de secours ont été effectuées.
Votre Caserne réalise ses départs en intervention sous un délai de 7 minutes 06 secondes lui permettant d'être en tête des statistiques départementales sur ce critère ; il est vrai que lorsque l'on attend les secours on trouve généralement le temps trop long, soyez certain que sur votre territoire tout est mis en œuvre par les 45 Femmes et Hommes qui composent l'Equipe pour vous venir en aide dans des délais très rapides.
Le Maire, de par son pouvoir de Police relatif à la distribution des secours et consistant à assurer votre sécurité, est notre interlocuteur privilégié, sa fonction le qualifie de Directeur des Opérations de Secours (D.O.S). Les Sapeurs-Pompiers agissent par conséquent sous sa responsabilité, nous sommes son outil pour faire face à toutes les situations d'Urgences et de secours à Personnes nécessitant l'intervention des Sapeurs-Pompiers.
Je tiens à souligner la qualité de l'écoute qui m'est accordée par M. Le Maire de Cajarc, nous permettant de disposer du personnel communal pour compléter, si besoin, l'effectif durant la journée en semaine. Ce moment est toujours très délicat pour maintenir un seuil minimum de Sapeurs-Pompiers prêts à venir vous porter secours.

Cette année, dans le cadre de la solidarité Nationale lors des Feux de Forêts, nous avons eu l'occasion d'apporter notre aide dans les départements de l'Hérault avec la participation du Sergent Antoine Forte ; en Corse, aux côtés de l'Unité de la Sécurité Civile à Corté pour le Sergent Fabrice Delecroix. Ces événements nous rappellent combien la solidarité entre les territoires est primordiale face à des situations climatiques extrêmes.

Je profite de ces quelques lignes pour susciter des vocations de personnes désireuses de venir renforcer l'équipe et nous permettre de répondre à toutes les sollicitations, notamment sur les créneaux horaires de 8h à 18h en semaine, période où notre effectif est au plus bas compte tenu des obligations professionnelles de chacun. **Je lance un appel à Toutes celles et ceux qui, en lisant ces lignes, peuvent se dire « Pourquoi pas moi ? »** et se décider à franchir la porte de notre caserne.

Tous les dimanches matins, entre 11h et 12h, l'équipe de garde peut répondre à vos interrogations et vous présenter l'Engagement de Sapeur-Pompier Volontaire. Une équipe de Moniteurs National de Secourisme très investie au sein de notre Caserne est en mesure de vous initier aux Gestes qui Sauvent et aux Premiers Secours Civiques de Niveau 1. (GQS et PSC1).

Je terminerai en vous remerciant pour les nombreux témoignages de soutien que nous recevons régulièrement tout au long de l'année, ils nous permettent de mesurer tout votre attachement à votre caserne de proximité ainsi qu'aux Femmes et Hommes qui la font vivre.

Au nom de toute l'équipe, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Capitaine Patrick Forte
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Cajarc

Mail : *patrickforte@orange.fr*
Contact formations GQS et PSC1 :
formationspompierscajarc@gmail.com

COLLECTIF CITOYEN MOBILITÉ

Présentation du Collectif citoyen mobilité - pays cajarcois, vallées et causses.

Un collectif citoyen d'une quinzaine d'habitants de Cajarc et des communes environnantes s'est constitué en Avril 2023 pour réfléchir et agir face aux problématiques de mobilité. Ce collectif est accompagné par l'association **La LoCollective** dans le cadre de son dispositif de soutien aux projets des habitants «les locaux motivés».

Cette démarche a vu le jour suite aux constats et enjeux suivants :

- Une offre de transport existante mais insuffisante au regard des besoins de la population (accès aux soins, gares SNCF, loisirs, etc.) ;
- Une forte dépendance à la voiture en milieu rural, qui se traduit notamment par **l'autosolisme** (fait de circuler seul dans un véhicule 5 places) ;
- Les pollutions liées à l'utilisation de la voiture (pétrole, particules fines, bruit). Le secteur des transports représente 30% des gaz à effet de serre ;
- L'inégalité d'accès aux services et aux loisirs (coûts d'une voiture, habitants qui ne peuvent plus conduire, etc.).

Le collectif mobilité a pour but d'informer les habitants sur les offres de transport existantes, en particulier les lignes de bus LIO de la Région Occitanie, et les Transports A la Demande (TAD) du Grand Figeac et de Ouest Aveyron Communauté.

Pour compléter cette offre, le collectif a décidé de favoriser le covoiturage. Le territoire d'action n'est pas centré sur Cajarc mais la démarche privilégie une approche locale. Les deux outils issus des réflexions du collectif s'appuient sur des trajets effectués de façon régulière par des habitants du territoire.

Vous êtes conducteur ? Publiez votre trajet avec le formulaire accessible au lien suivant :
https://vu.fr/gkNG

Vous êtes passager ? Consultez le tableau des trajets avec le lien suivant :
https://vu.fr/VELb
ou en affichage à l'association La LoCollective (ancienne gare de Cajarc).

Vous avez besoin d'aide pour utiliser ces outils ? N'hésitez pas à contacter le collectif à l'adresse mail suivante :

Mail : *collectifmobilite46@gmail.com*



ou pour des infos supplémentaires, vous pouvez contacter l'association **La LoCollective** au **05 65 10 85 41**.

Les avantages que l'on peut tirer du covoiturage sont nombreux ! Il est nécessaire d'avoir un volume d'utilisateurs significatif pour que la mise en relation entre conducteurs et passagers fonctionne de façon pérenne.



VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

En 2009 la Vestiboutique de la Croix Rouge de Cajarc a ouvert ses portes. Nicole Péligry responsable de la boutique a toujours voulu partager des valeurs de solidarité et d'humanisme.

Mais qu'est-ce qu'une Vestiboutique ?

C'est une boutique solidaire qui fonctionne grâce aux dons, elle permet d'acquérir du linge de maison, des vêtements, accessoires et objets à petit prix. Chaque personne bénéficie d'un accueil, d'une écoute et d'une orientation sociale si nécessaire. On y partage souvent un café.

La boutique fonctionne grâce aux bénévoles qui collectent, trient et vendent des vêtements de seconde main de qualité. L'argent récolté sert à financer les différentes actions de solidarité de la Croix Rouge (l'urgence, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale).

Aujourd'hui, acheter un vêtement de seconde main c'est aussi adopter un mode de vie zéro déchet et lutter contre le « tout jetable ».

N'hésitez pas à venir chiner, ainsi vous soutiendrez de belles actions en donnant et en achetant.

La boutique de Cajarc est située au :

2 bis, impasse des écoles

Elle est ouverte les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15.



LES RESTOS DU COEUR

La 39ème campagne des restos du cœur qui vient de commencer, en octobre se terminera en mars pour la période hiver pour enchainer ensuite sur la période été.

Pendant l'hiver 2022/2023 et l'été 2023, environ 35 familles de Cajarc ont été servies, ce qui équivaut à 10300 repas distribués.
Des bénévoles cajarcois sont venus renforcer l'équipe du camion et sont très investis dans l'action des restos.

Comme vous avez pu l'entendre sur les médias, les Restos traversent une période très difficile et sont d'autant plus à la recherche de dons. Toute aide est donc la bienvenue.

N'hésitez pas à donner lors des collectes. C'est une grande aide pour nos compatriotes les plus démunis.

Les distributions ont lieu au parking arrière de la maison des services, de 14 à 16 heures :
- les 17 et 31 janvier
- les 14 et 28 février
- les 13 et 27 mars 2024.

Pour tous renseignements :

Tél : *06 78 19 83 80*
Mail : *ad46.itinerantrestosducoeur.org*

Un grand merci aux bénévoles.

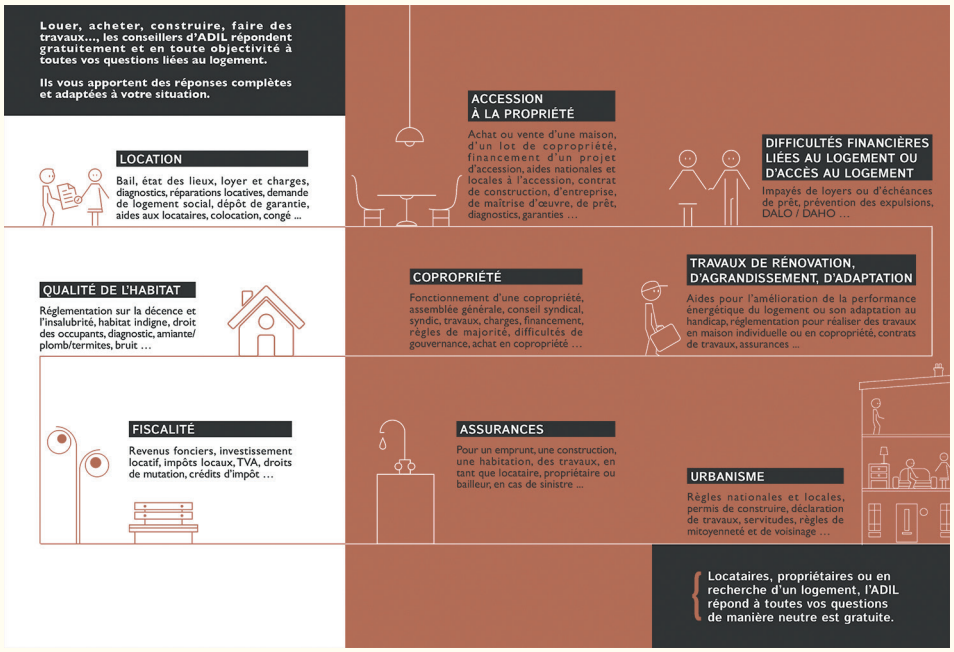
ADIL

Louer, acheter, construire, faire des travaux, frappez a la bonne porte !
L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.
Agréée par l'État, l'ADIL offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.
Elle organise une permanence mensuelle sur votre territoire chaque 3ème jeudi, l'après-midi de 14h à 16h.

Construisez votre projet avec votre ADIL.
Vous pouvez prendre un rendez-vous :

Tél : *05 65 35 25 41*
Mail : *adildulot@gmail.com*
Site : *www.adil46.org*

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement du Lot



CONCILIATEUR DE JUSTICE

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Comment résoudre un litige a l'amiable ?
Une solution, faire appel à un conciliateur de justice.

Une procédure judiciaire est souvent longue, éprouvante et coûteuse. Dans ce contexte, les parties concernées par un litige ont tout intérêt à tenter un règlement à l'amiable. Pour désengorger les tribunaux, la loi incite les usagers à recourir à des modes alternatifs (conciliation, médiation ou procédure participative) qui doivent permettre d'aboutir à une résolution plus rapide du conflit.

Depuis le 1er octobre 2023, en application du décret n° 2023-357 du 11 mai 2023, la démarche amiable préalable est obligatoire pour certains litiges*

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit relevant du droit civil sans avoir besoin d'aller devant le juge. Elle permet de résoudre à l'amiable un bon nombre de différends de la vie quotidienne : litiges entre personnes, troubles du voisinage, relations entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriété, litiges commerciaux, etc.

La négociation entre les parties est conduite par le conciliateur de justice qui est assermenté par la cour d'appel et bénévole. Si elle aboutit, la procédure est actée par la signature d'un accord écrit entre les parties et le conciliateur.

Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire au même titre qu'une décision de justice. À défaut, le demandeur peut saisir le juge compétent.

Une permanence mensuelle à la Mairie de CAJARC

Albert Marty
conciliateur de justice
reçoit le public
le 4ème mardi du mois à la mairie de Cajarc :
40 Bd du Tour de Ville
sur rendez-vous au 05 65 40 65 20

Très sollicité et actuellement seul à intervenir sur les secteurs de Figeac et Cajarc, Albert Marty invite toute personne intéressée pour l'épauler dans sa mission à se faire connaître auprès de la Mairie de Cajarc ou au Centre Social :

8 place Vival 46 100 FIGEAC
Tél : 05 65 50 05 01

**Demandes de versement d'une somme ne dépassant pas le montant de 5000 € et certains conflits de voisinage (bornage, curage des fossés et canaux, distances de plantations et élagage des arbres).*

VIE SCOLAIRE



ÉCOLE MATERNELLE

DIRECTRICE / MS-GS* : Mme Caroline GENTOU

TPS-PS* : Mme Véronique DEBOEUF

Décharges de direction : Mme Géraldine DUMON 12 jours par an.

ATSEM : Martine LAMAMY, Agnès SOUNILLAC, Marine CALMETTES

AESH : Anne BUENO DE PABLOS

MAIRIE : Véronique PONS, Minata APETOPGO, Julie BOUILLOT

** MS-GS : moyenne et grande section, de 4 à 6 ans*
** TPS-PS : toute petite section et petite section, de 2 à 4 ans*

La rentrée 2023 /2024 s'est bien passée.

Effectifs 2023/2024 :
- classe TPS et PS : 21 élèves + 3 à venir
- classe MS et GS : 22 élèves

Soit un total de 46 élèves au 01.01.2024. Prévision 2024/2025 : 43 élèves.

Cette année encore, de nouveaux projets seront réalisés :

- **Projet « Notre école faisons la ensemble » :** En cours de rédaction, un partenariat avec le centre Arts et Scène est prévu, il s'agira d'interventions d'un professeur de musique pendant le temps scolaire.
- **La BD prend l'air :** Dans le cadre du festival, le 22 septembre 2023, Cyrille POMMÉS, auteur de BD, est intervenu dans les deux classes. Les moyens/grands sont allés visiter le salon. Les enseignantes remercient les organisateurs du festival pour ces rencontres annuelles toujours très riches.
- **Visites à la Maison des Arts et ateliers**, la première a eu lieu le 22 novembre 2023.
- **Spectacle de Noël** le jeudi 14 décembre, cofinancé par L'APE, les coopératives scolaires et la Mairie.
- **Spectacle à l'Astrolabe du Grand Figeac**, le mercredi 20 décembre 2023.
- **Cinepitchouns :** Inscription pour 2 projections dans le cadre du dispositif CINEPITCHOUNS, organisé par les Foyers Ruraux.
- **Un partenariat** avec la Locollective, Le Relais assistantes maternelles, la médiathèque de Cajarc.

En fin d'année, un projet de classe transplantée des MS-GS à élaborer, vraisemblablement au centre Laurière, à Villefranche de Rouergue (thème théâtre ou musique). L'APE sera mise à contribution financièrement.

Votes : élection des représentants des parents par classes, vote du règlement conseil d'écoles.
Le personnel technique de la mairie participe aux travaux de fonctionnement et d'entretien des bâtiments.

Bonne année scolaire, merci aux enseignants, à tout le personnel de la Locollective et de la mairie.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DIRECTRICE / CE1-CE2 : Mme Charline COUDERT

CM1-CM2 : Mme Violaine DEBELLE
(remplaçante de Sylvie GRANDJEAN)

CE2-CM1 : M Laurent SERAMONDI

CP-CE1 : Mme Eléa MERCIER

Décharge direction : Mme Gaële POUANT

AESH : Mme Fabienne LACASSAGNE, Anne BUENODEPABLOS

MAIRIE : Mme Minata APETOPGO, Mme Juliette BOUILLOT, Mme Angélique GIOVANINI

La rentrée 2023 /2024 s'est bien déroulée

Effectifs 2023/2024 :
Les effectifs sont en hausse, l'école compte 81 élèves au total répartis ainsi sur les 4 classes.
- classe CP/CE1 : 18 élèves
- classe CE1 /CE2 : 21 élèves
- classe CE2/CM1 : 21 élèves
- classe CM1/CM2 : 21 élèves

Pour la rentrée 2024/2025 les chiffres seront en légère baisse puisque la prévision d'effectif sera de 77 élèves.

Cette année encore, de nombreux projets pédagogiques ou culturels ont été et seront réalisés :

- **La BD prend l'air :** Le 22 septembre 2023 : visite du salon et accueil d'un auteur de BD (classe CP/CE1)
- **Visite de l'exposition temporaire au Musée Champollion**, classe CE1/CE2, CM1/CM2.
- **Médiathèques de Cajarc :** Chloé BARRIER accueille chacune des 4 classes sur des temps ateliers et lectures de 45mn.
- **Rencontre sportive Athlétisme :** Projet d'une rencontre sportive autour de l'athlétisme, en lien avec les JO 2024, et les écoles du secteur, fin mai.
- **Animation sur l'eau et les inondations avec Célé/Lot médian**, classe CE2/CM1 et CM1/CM2.
- **Partenariat Judo** en janvier, février, classes CE2/CM2 et CP/CE1.
- **Projet d'écriture de nouvelles :** Intervention d'une autrice, classes CM1/CM2.
- **SYDED :** Les classes de CE2-CM1 ET CM1-CM2 visiteront le centre de tri de CATUS le 25 avril 2024.
- **« ECOLES QUI CHANTENT » :** Les 4 classes de l'école élémentaire ont été retenues pour participer à ce projet dont le thème de cette année est « Jeux Olympiques ».
- **Spectacle de Noël** pour les deux écoles le jeudi 14 décembre 2023, financé par l'APE et la Mairie.
- **Carnaval** pour les 2 écoles le 15 mars 2024.
- **Projet « Notre école faisons la ensemble » :** Après concertation, l'équipe enseignante souhaite élaborer un projet axé sur les sciences et les mathématiques par la mise en place d'un laboratoire maths/sciences. Ce laboratoire serait à destination de l'ensemble des élèves de l'école. Il permettrait l'accès à diverses ressources matérielles : robotique/collage, malles de sciences, matériels de manipulation mathématiques, jeux mathématiques... Mais aussi la mise en place de mobilier permettant un aménagement fonctionnel.
Ce projet devrait aussi donner lieu à des interventions humaines dans le cadre de partenariats avec différents acteurs associatifs (Carrefour des Sciences). L'équipe enseignante a sollicité l'aide de Mme Aurore Bonnet, Conseillère Pédagogique Départementale Mathématiques, Sciences et Technologie.

La Commune a attribué du matériel informatique : un écran interactif tactile Androïd aux CM1/CM2 et 7 ordinateurs ainsi qu'un vidéoprojecteur pour les CE1/CE2.

Au vu de tous ces projets, du dévouement et de la compétence de notre équipe d'enseignants, nos écoliers devraient avoir une bonne année scolaire.

Le personnel communal assure le ménage, l'accompagnement des élèves à la cantine du collège, la surveillance dans la cour de l'école pendant la pause méridienne.

Le personnel technique Mairie assure les travaux d'entretien des bâtiments.
Le périscolaire et la garderie sont assurés en majorité par La LoCollective.

Je remercie tout le personnel de la Locollective et de la Mairie pour le travail qu'ils effectuent avec sérieux malgré des conditions de travail parfois difficiles.

Roger Peligry,
Adjoint délégué aux écoles.

COLLÈGE GEORGES POMPIDOU

Pour une pédagogie au plus proche des besoins des élèves et de sa communauté

Le collège de Cajarc entame sa 56ème année de fonctionnement. Créé à l'initiative d'un conseiller municipal devenu respectivement Premier ministre et Président de la république, il porte aujourd'hui son nom.

En dehors du personnage public qu'est Georges Pompidou, c'est le parcours plus personnel de cet homme qui est intéressant. Fils d'un couple d'instituteurs, petit-fils de paysans, il est l'exemple même des valeurs que notre collège souhaite maintenir : faire de notre école non seulement un lieu d'émancipation et de réussite pour tous nos élèves mais aussi de lutte contre tous les déterminismes (sociaux, économiques ou géographiques).

Notre collège accueille actuellement près de 250 élèves, dont une dizaine d'internes, issus de 36 communes et hameaux à l'entour et propose une organisation pédagogique unique sur l'académie de Toulouse.

3 axes d'excellence sont retenus :
- bien-être
- réussite
- égalité des chances.

Une large place y est donnée à l'instauration d'un programme innovant tant dans son contenu que dans son organisation.

Le Projet s'appuie avant tout sur la richesse de son territoire en termes d'infrastructures associatives, culturelles et artistiques, avec le soutien actif de la municipalité et de notre communauté de parents d'élèves.

Si les contenus disciplinaires sont essentiels, une large place est donnée à l'expression des potentiels de nos élèves en privilégiant l'émergence d'initiatives nouvelles. Ainsi, l'usage des punitions et sanctions fait l'objet d'un protocole particulier visant à les réduire drastiquement par le dialogue avec l'élève et sa famille. Nos élèves peuvent aussi, à leur initiative, proposer des ateliers autogérés en-dehors de leur temps de classe.

Chaque classe, de la 6ème à la 3ème, dispose d'un « moment philo » inscrit à l'emploi du temps et d'une séquence de vie de classe hebdomadaire pour développer l'esprit critique, aborder de façon structurée et bienveillante des thématiques du quotidien de leur vie d'élève parfois très sensibles (harcèlement, usage des réseaux sociaux, égalité filles-garçons, bienveillance envers autrui...).

Lors des séances du vendredi après-midi, ils apprennent à travailler par groupes dans lesquels les niveaux de classes sont mélangés (de la 5ème à la 3ème) afin de favoriser le dialogue entre eux sur la base de notions ou de compétences travaillées.

Ce fonctionnement a nécessité un travail de préparation considérable de nos équipes (professeurs, membres de la vie scolaire, agents administratifs et techniques) pour créer ses séquences qui, dans certains cas, intègrent parents et associations. Ces équipes méritent d'être pleinement reconnues pour leur implication qui, à n'en pas douter, sera source de réussite et d'épanouissement pour nos élèves.







EHPAD LA CASCADE

UN EHPAD AUX MURS CHANGEANTS

Tous les 2 ou 3 mois, l'EHPAD invite un artiste local qui propose une vingtaine de toiles et des ateliers d'arts plastique pour entrer dans son univers.

Ces expositions, au rez de chaussée, sont ouvertes au public entre 11h et 17h : n'hésitez pas à pousser les portes de l'établissement à la découverte de l'exposant.

Pour exemple, cette année 2023, nous avons accueilli :

- Suivre les dessins du bois, Noël Vialettes et ses branches évocatrices,
- Alain Prillard, et ses toiles à messages engagés
- Effluves du pacifique, Emmanuelle Pellequer et son univers polynésien
- « Presque » René Montagne, Alexandra Pouzet et Bruno Almosnino (dans le cadre de la DRAC/ARS)

Dans le cadre d'un appel à projet de la conférence des financeurs , nous avons imaginé le projet **CAJ'ARTS** faisant intervenir une dizaine d'artistes entre 2023 et 2024 dont :

- Promenons-nous dans les bois, Thomas Clément et ses œuvres réalisées avec ce que lui offre la nature (Land Art)
- Dans le parc de la résidence, nous accueillons jusqu'en février 2024, les grandes sculptures colorées de Pierre Prevost.
- Magali Roux pour «contrastes et déséquilibres»
- Maxime Fabre et ses grandes toiles aux visages colorés et bien d'autres !

—

En janvier 2024, l'exposition du conseil Départemental, **La Cuisine Quercynoise** ornera les murs de l'EHPAD et le boulanger de l'écomusée de Cuzals viendra réaliser des pâtisseries avec les résidents.

DES RENCONTRES INTER-GENERATIONNELLES : PART'ÂGES

Les activités à l'EHPAD sont nombreuses et variées. La routine est peu présente ! Toutefois, les rencontres inter-générationnelles sont toujours d'actualité. Avec le centre de loisirs de **La Locollective**, l'école maternelle et primaire de Tour de Faure ou le collège de Cajarc, les anciens profitent des rencontres avec les plus jeunes : des rencontres toujours sources d'échanges et d'émotions.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, nous avons prévu 8 rencontres avec les collégiens de Cajarc (entre la 5ème et la 3ème) sur le thème du partage : des duos, des défis, des découvertes, de l'écriture, des blind-tests, des quizz...

Pour exemple, en 2023, l'**éco-chorale** *(cf. page 15)*, avec l'enseignante Patricia, nous a invité à chanter la Marseillaise et le chant des partisans à la commémoration du 8 mai. Des moments très riches en échanges de souvenirs, en émotions pour les témoins d'une histoire passée et les nouvelles générations.

Nous sommes heureux de promouvoir les rencontres inter-générationnelles et d'ouvrir notre établissement sur l'art et la vie du village en collaborant avec de nombreux partenaires :
La médiathèque, la MAGCP, la galerie En pente douce, Gamm vert, la Souris Verte, les Diables au Thym, Art&Scène, La Locollective, le collège avec l'école du futur, Africajarc, le Bordu, les pompiers de Cajarc...
Nous ne pouvons les citer tous !

Dans cet esprit, nous avons répondu positivement à la sollicitation des pompiers de Cajarc à participer à leur calendrier 2024 .
Si vous souhaitez travailler, partager ou encore vivre de bons moments avec nous, n'hésitez pas à contacter Claire l'animatrice !

2 rue de la cascade
46160 CAJARC
Tel : *05 65 40 73 64*
Mail : *direction@ehpad-cajarc.fr*

Alexandra FRANQUES
Directrice de l'EHPAD
« La cascade »

L'AUBERGE DU PONT

L'auberge du pont vous ouvre ses portes !

Nous pouvons vous héberger, vous nourrir, vous abreuver, et surtout nous sommes là pour vous divertir.

Alors, si le coeur vous en dit, venez-vous assoir à la table commune pour partager un bon moment avec un bon repas ! Le midi nous vous proposons la fabuleuse cuisine maison de Remi et le soir les frites d'euch Nord de Sébastien.



C'est dimanche et vous n'avez pas envie de cuisiner ?
Bonne nouvelle ! Chaque Dimanche à partir de 11h, l'auberge du pont a le plaisir de vous proposer son brunch dominical. Et si l'envie vous prend, restez et participez au tournoi de la semaine.

Retrouvez les Apéro-Quizz tous les jeudis à 19h00. Les vendredi soir, venez fêter la fin de la semaine à travers des grands jeux, des karaokés, et même quelques soirées dansantes.

De la belote aux jeux en bois, des échecs aux jeux de plateau, des fléchettes à la borne d'arcade ou encore de la lecture à la scène ouverte, l'auberge du pont est prête à vous accueillir !

Compagnons, regardez bien le pont de Cajarc,
Si la lanterne de son auberge est allumée.
Alors donc avec entrain et sans crier gare,
Entrez, venez vous restaurer et profitez.

L'auberge du pont
16 Avenue Clément à Cajarc



















INFORMATIONS

ADRESSAGE



Le chantier d'adressage a commencé il y a un peu plus de 2 ans.
Nous avons choisi, entre 2 prestataires, le service de la Poste qui possède un logiciel d'adressage (carte interactive permettant de mettre des noms sur les voies et des N° sur chaque maison). Un très gros travail a été nécessaire pour vérifier sur le terrain : Roger Péligry, Roger Grastek, Edwige Boyer, Catherine St Marty et moi-même nous sommes répartis la tâche.

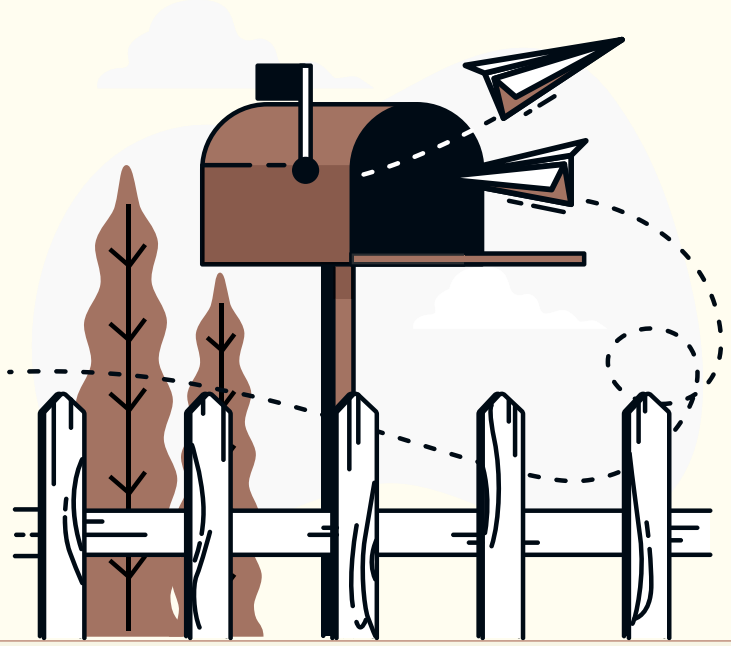
Il a fallu nommer ou renommer **117 voies** et numéroter plus de **310 maisons** à l'aide des parcelles cadastrales et en collaboration avec des habitants connaissant bien leur quartier.

Le matériel (plaques et panneaux de voies, poteaux, visserie, plaques de numéros de maisons) commandé a subi bien-sûr l'augmentation et les retards comme tous les matériaux à l'heure actuelle.

Coût total : 26 034 € *(non compris le temps de travail pour les employés municipaux).*
Coût du prestataire La Poste : 8280 €
Coût du matériel : 18 754 €

Cajarc n'a pas pu bénéficier des subventions attribuées à l'opération « adressage », l'Etat les ayant supprimées.

Je rappelle que les numéros de maisons sont distribués gratuitement aux habitants. Nous avons informé les organismes officiels de l'adressage de la commune. D'ailleurs, plusieurs cajarcois ont déjà été contactés à leur nouvelle adresse par certains.



Les plaques et panneaux de voies ont été posés en régie par les employés municipaux.

L'équipe des 5 conseillers ayant participé à l'adressage ont distribué à chaque adressé :

- La plaque de numéro (à poser par l'adressé)
- Un guide des démarches administratives à réaliser par l'adressé. Je rappelle que le changement de carte grise est obligatoire et gratuit.
- Une lettre du Maire
- Un certificat d'adresse

Il nous reste à vérifier et à faire les modifications qui s'imposent dans le centre ville qui réclame une mise à jour.







TRIONS MIEUX POUR RECYCLER PLUS

Pour nous débarrasser de nos déchets, nous disposons de plusieurs types d'équipements : les bacs verts et marron/gris, les récup'verre et la déchetterie. Cela suppose qu'un tri préalable est effectué par chacun d'entre nous à la maison, en fonction de la nature des déchets. Le but final est de pouvoir en recycler un maximum et, pour cela, nous sommes des acteurs clé.
Les résultats, enregistrés à l'échelle du département, sont parmi les meilleurs au niveau national et démontrent qu'une large majorité de lotois a compris et respecte convenablement les règles mises en place.

Néanmoins, en regardant dans certains bacs verts (déchets recyclables) des erreurs sont encore constatées : verre, couches-culottes, produits chimiques, litières d'animaux, restes de repas, viscères... Une fois collectés, ces déchets se retrouvent au Centre de tri où une nouvelle séparation par matière est faite manuellement par des agents. La présence de ces « erreurs », jetées à tort dans ces bacs dégrade la sécurité et surtout leurs conditions de travail.
Si on jette des matières non recyclables, le bac est refusé et passera en poubelle déchets.

Témoignage d'un agent de tri :
- En visitant le centre de tri, les personnes sont surprises de voir passer sur le tapis des choses qui n'ont rien à faire dans les recyclables et prennent alors conscience des conséquences du tri fait par chacun. Comment comprendre, par exemple, la présence de seringues ou d'aiguilles ? Françoise C.

Hormis cet aspect humain, le non respect des règles de tri induit un surcoût lié au traitement du refus. A ce sujet, il est bon de savoir que le SMIRTOM, qui fait la collecte de nos déchets, peut payer un tarif plus ou moins élevé, en fonction du taux de refus. Ce taux est défini sur la base d'analyses détaillées effectuées chaque mois.

Pour les bacs verts : des consignes de tri encore plus simples.
Il est utile peut-être, pour certains, de rappeler que, dans le Lot, les consignes de tri ont été simplifiées en ce qui concerne les emballages en plastique. Les divers pots (yaourt, crème fraîche...) et barquettes en plastique, ainsi que le polystyrène peuvent désormais être triés.
Aussi, vous pouvez jeter dans le bac vert tous les emballages (en plastique, en carton, en métal) et tous les papiers (prospectus, enveloppes...). En appliquant ces nouvelles règles, nous pouvons recycler encore plus de déchets.

Dans les récup'verre :
En dehors des bouteilles, pots et bocaux en verre, tous les autres objets de verre ne sont pas acceptés par la verrerie : verres de table cassés, vitres, vaisselle et plats pour le four... Ils contiennent des additifs qui perturbent le processus industriel.
D'autre part, beaucoup de verre est encore jeté dans les bacs marron (ordures ménagères). Au lieu d'être recyclé à Albi, il sera enfoui dans le centre de stockage de Montech, où il restera plus de 4000 ans avant de se dégrader. Et de surcroît, pour un coût bien plus élevé.

La déchetterie : pour vos déchets volumineux ou toxiques
La déchetterie de Cajarc est à votre disposition les mardis et samedis matins de 9 à 12h, mercredi, jeudi, vendredi après midi de 14 à 18h.

Sachez également qu'un camion de « La Recyclerie » de Figeac est présent le mercredi après-midi pour vos appareillages en état ou qui peuvent être reconditionnés.
Le dépôt de déchets encombrants (mobiliers, radiateurs, matelas, déchets de rénovations...) à côté des bacs est strictement interdit, sous peine de poursuite et d'amende. Hormis la dégradation du cadre de vie des riverains, cette pratique engendre un surcoût important pour l'ensemble de la collectivité.
Par ailleurs, vous avez accès à toutes les autres déchetteries du département.

Le compostage : pour jeter moins de déchets
Tous ceux qui ont un jardin sont encouragés à composter sur place les déchets de cuisine et les petits déchets de jardin. Il est possible aussi d'acquérir un composteur auprès du SYDED.
Pour plus de renseignements contacter le SYDED au 05 65 21 54 30 (www.syded-lot.fr).

Une distribution de composteurs individuels a été organisée par le Grand Figeac sur tout le territoire.

La mairie a engagé une démarche pour installer des composteurs collectifs afin que les habitants du centre-bourg puissent également composter.



Vos lunettes ne sont plus adaptées !
Test de vue en 30 mn
UNIQUE DANS LE DEPARTEMENT
Obtenez votre ORDONNANCE*
*émise par un ophtalmologiste partenaire à qui je transmets notre examen de vue ;
OUARMIN OPTICIEN
Boutiques et Permanences à :
CAJARC/LIMOGNE/BACH/ CAUSSE ET DIEGE/CIERP-GAUD/ MONTREJEAU
Tél : 06.20.44.89.85
Tél : 05.65.38.65.94
mail: unispourlavue@gmail.com
JE PRENDS RDV EN MAGASIN PAR TELEPHONE ou PAR MAIL

Karine ESCROZAILLES
MATÉRIEL MÉDICAL
• Vente et Location
• Installation à domicile
• Incontinence
• Orthopédie
16, place du Foirail - 46160 CAJARC
Tél : 05 65 40 65 15 - Mail : ph.cajarc@perso.alliadis.net

PROPRETÉ ET OBLIGATIONS D'ENTRETIEN



Mesdames, Messieurs,
L'entretien des voies publiques et de leurs limites est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi (collectivités et particuliers). **L'arrêté municipal N°2015/277 du 23 novembre 2015** prévoit entre autre que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE CAJARC

Mardi et samedi
de 9h00 à 12h00,
Mercredi, jeudi et vendredi **de 14h00 à 18h00**

Fermé lundi, dimanche et jours fériés

Téléphone :
06 78 43 47 82

LES BRUITS DE VOISINAGE



Le bruit est une nuisance répandue : bruit de voisinage (chaîne hi-fi, aboiements prolongés...), nuisances causées par les discothèques, bars, restaurants, ateliers et usines, etc.). Prenez connaissance de l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 portant réglementation des bruits de voisinage à l'adresse suivante :
http://www.lot.gouv.fr/la-reglementation-des-bruits-de-voisinage-a9482.html

Toute personne, physique ou morale, commettant une infraction en matière de nuisances sonores est susceptible de se voir exposer à des poursuites et condamner devant une juridiction judiciaire.

La peine d'amende est la plus connue des sanctions pénales, mais le droit prévoit également des peines complémentaires, et dans les cas les plus graves, des peines d'emprisonnement.

Rappel : Travaux de chantier interdits de 20h00 à 07h00 tous les jours de la semaine, ainsi que pendant la pause méridienne d'une durée minimale de 45 minutes et toute la journée, les dimanches et jours fériés. Activités domestiques, travaux de bricolage et jardinage autorisés les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à midi.

INTERDICTION DE BRÛLER LES VÉGÉTAUX TOUTE L'ANNÉE

Attention, il existe, depuis 2012, dans le Lot, **une réglementation départementale sur les feux de végétaux pour les particuliers et les collectivités s'appliquant toute l'année !** Brûler ses végétaux est interdit (sauf en de très rares exceptions, uniquement en cas d'infestation avérée de xylophages).

Les raisons ? Pollution, augmentation du risque d'incendie et de feux de forêts, sur-sollicitation de nos pompiers volontaires, gaspillage de ressources qui peuvent être utilisées autrement (recyclage en déchetterie pour en faire du terreau, compostage, abri pour les insectes et animaux utiles au jardin, etc.)



Le compostage et le paillage - Site de l'ADEME :
https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens
Pour connaître les horaires des déchetteries du Lot :
https://www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-dechetterie

La réglementation applicable dans le département du Lot qui figure dans **l'arrêté du 5 juillet 2012** est toujours en vigueur, indiquant les obligations de débroussaillement et les conditions d'allumage des feux en plein air, pour la prévention des incendies de forêt et la préservation de la qualité de l'air :
Le brûlage des déchets des parcs et jardins des particuliers et des collectivités est interdit en tout temps, ces déchets doivent donc être valorisés sur place (compostage, broyage) ou conduits en déchetterie équipée.

- **Les feux de chantiers sont interdits en tout temps** sauf pour l'incinération sur place de bois infestés par des insectes xylophages,
- **L'écobuage** (brûlage de végétaux en place) **des résidus de cultures est proscrit par les bonnes conditions agro-environnementales** définies dans le cadre de la politique agricole commune.
- **L'usage du feu reste autorisé pour la destruction de déchets végétaux par certaines professions** (pépiniéristes, forestiers, agriculteurs), sous conditions (vitesse du vent, surfaces, surveillance etc...).

L'allumage de tous les feux de végétaux est interdit du 15 juin au 15 septembre
(sauf anticipation ou prolongation de cette période sensible)

Disponible sur le site de la Préfecture :
http://www.lot.gouv.fr/reglementation-des-feux-a10864.html

CALENDRIER 2024

JANVIER

1	L	Jour de l'An	
2	M	Basile	
3	M	Geneviève	
4	J	Odilon	01
5	V	Edouard	
6	S	Mélaine	
7	D	Epiphanie	
8	L	Lucien	
9	M	Alix	
10	M	Guillaume	02
11	J	Paulin	●
12	V	Tatiana	
13	S	Yvette	
14	D	Nina	
15	L	Rémi	
16	M	Marcel	
17	M	Roseline	03
18	J	Prisca	
19	V	Marius	
20	S	Sébastien	
21	D	Agnès	
22	L	Vincent	
23	M	Barnard	
24	M	François	04
25	J	Conv. de Paul	○
26	V	Paule	
27	S	Angèle	
28	D	Th. d'Aquin	
29	L	Gildas	
30	M	Martine	
31	M	Marcelle	05

FÉVRIER

1	J	Ella	
2	V	Prés. du Seigneur	
3	S	Blaise	
4	D	Véronique	
5	L	Agathe	
6	M	Gaston	
7	M	Eugénie	06
8	J	Jacqueline	
9	V	Apolline	
10	S	Arnaud	●
11	D	ND de Lourdes	
12	L	Félix	
13	M	Mardi Gras	
14	M	Valentin	07
15	J	Claude	
16	V	Julienne	
17	S	Alexis	
18	D	Carême	
19	L	Gabin	
20	M	Aimée	
21	M	Damien	08
22	J	Isabelle	
23	V	Lazare	
24	S	Modeste	○
25	D	Roméo	
26	L	Nestor	
27	M	Honorine	
28	M	Romain	09
29	J	Auguste	

MARS

1	V	Aubin	
2	S	Charles le B.	
3	D	Guénolé	
4	L	Casimir	
5	M	Olive	
6	M	Colette	10
7	J	Félicité	
8	V	Jean de Dieu	
9	S	Françoise	
10	D	Vivien	●
11	L	Rosine	
12	M	Justine	
13	M	Rodrigue	11
14	J	Mathilde	
15	V	Louise	
16	S	Bénédicte	
17	D	Patrice	
18	L	Cyrille	
19	M	Joseph	
20	M	Printemps	12
21	J	Clémence	
22	V	Léa	
23	S	Victorien	
24	D	Cath. de Suède	
25	L	Humbert	○
26	M	Larissa	
27	M	Habib	13
28	J	Gontran	
29	V	Gwladys	
30	S	Amédée	
31	D	Pâques	

AVRIL

1	L	Lundi de Pâques	
2	M	Sandrine	
3	M	Richard	14
4	J	Isidore	
5	V	Irène	
6	S	Marcellin	
7	D	J-B. de la Salle	
8	L	Annonciation	●
9	M	Gautier	
10	M	Fulbert	15
11	J	Stanislas	
12	V	Jules	
13	S	Ida	
14	D	Maxime	
15	L	Paterne	
16	M	Benoît-Joseph	
17	M	Anicet	16
18	J	Parfait	
19	V	Emma	
20	S	Odette	
21	D	Anselme	
22	L	Alexandre	
23	M	Georges	
24	M	Fidèle	○
25	J	Marc	17
26	V	Alida	
27	S	Zita	
28	D	Valérie	
29	L	Cath. de Sienne	
30	M	Robert	

MAI

1	M	Fête du Travail	
2	J	Boris	18
3	V	Phil.,Jacq.	
4	S	Sylvain	
5	D	Judith	
6	L	Prudence	
7	M	Gisèle	19
8	M	Victoire 1945	●
9	J	Ascension	
10	V	Solange	
11	S	Estelle	
12	D	Achille	
13	L	Rolande	
14	M	Mathias	
15	M	Denise	20
16	J	Honoré	
17	V	Pascal	
18	S	Eric	
19	D	Pentecôte	
20	L	L. Pentecôte	
21	M	Constantin	
22	M	Emile	21
23	J	Didier	○
24	V	Donatien	
25	S	Sophie	
26	D	Fête des Mères	
27	L	Augustin	
28	M	Germain	
29	M	Aymar	22
30	J	Ferdinand	
31	V	Visitation	

JUIN

1	S	Justin	
2	D	Blandine	
3	L	Kévin	
4	M	Clotilde	
5	M	Igor	23
6	J	Norbert	●
7	V	Gilbert	
8	S	Médard	
9	D	Diane	
10	L	Landry	
11	M	Barnabé	
12	M	Guy	24
13	J	Antoine de P.	
14	V	Elisée	
15	S	Germaine	
16	D	Fêtes de Pères	
17	L	Hervé	
18	M	Léonce	
19	M	Romuald	25
20	J	Silvère	
21	V	Eté	
22	S	Alban	○
23	D	Audrey	
24	L	Jean-Baptiste	
25	M	Prosper	
26	M	Anthelme	26
27	J	Fernand	
28	V	Irénée	
29	S	Pierre-Paul	
30	D	Martial	

JUILLET

1	L	Thierry	
2	M	Martinien	
3	M	Thomas	27
4	J	Florent	
5	V	Antoine	
6	S	Mariette	●
7	D	Raoul	
8	L	Thibault	
9	M	Amandine	
10	M	Ulrich	28
11	J	Benoît	
12	V	Olivier	
13	S	Henri, Joël	
14	D	Fête Nationale	
15	L	Donald	
16	M	ND Mt Carmel	
17	M	Charlotte	29
18	J	Frédéric	
19	V	Arsène	
20	S	Marina	
21	D	Victor	○
22	L	Marie Madeleine	
23	M	Brigitte	
24	M	Christine	30
25	J	Jacques	
26	V	Anne, Joachim	
27	S	Nathalie	
28	D	Samson	
29	L	Marthe	
30	M	Juliette	
31	M	Ignace de L.	31

AOÛT

1	J	Alphonse	
2	V	Julien Eymard	
3	S	Lydie	
4	D	Jean-M. Vianney	●
5	L	Abel	
6	M	Transfiguration	
7	M	Gaétan	32
8	J	Dominique	
9	V	Amour	
10	S	Laurent	
11	D	Claire	
12	L	Jeanne F.C.	
13	M	Hippolyte	
14	M	Evrard	33
15	J	Assomption	
16	V	Armel	
17	S	Hyacinthe	
18	D	Hélène	
19	L	Jean Eudes	○
20	M	Bernard	
21	M	Christophe	34
22	J	Fabrice	
23	V	Rose de Lima	
24	S	Barthélémy	
25	D	Louis	
26	L	Natacha	
27	M	Monique	
28	M	Augustin	35
29	J	Sabine	
30	V	Fiacre	
31	S	Aristide	

SEPTEMBRE

1	D	Gilles	
2	L	Ingrid	
3	M	Grégoire	●
4	M	Rosalie	36
5	J	Raïssa	
6	V	Bertrand	
7	S	Reine	
8	D	Nativité	
9	L	Alain	
10	M	Inès	
11	M	Adelphe	37
12	J	Apollinaire	
13	V	Aimé	
14	S	Croix Glorieuse	
15	D	Roland	
16	L	Edith	
17	M	Renaud	
18	M	Nadège	○
19	J	Emilie	38
20	V	Davy	
21	S	Matthieu	
22	D	Automne	
23	L	Constant	
24	M	Thècle	
25	M	Hermann	39
26	J	Côme, Damien	
27	V	Vinc. de Paul	
28	S	Venceslas	
29	D	Michel	
30	L	Jérôme	

OCTOBRE

1	M	Thér. de l'E.	
2	M	Léger	●
3	J	Gérard	40
4	V	Fr. d'Assise	
5	S	Fleur	
6	D	Bruno	
7	L	Serge	
8	M	Pélagie	
9	M	Denis	41
10	J	Ghislain	
11	V	Firmin	
12	S	Wilfried	
13	D	Géraud	
14	L	Juste	
15	M	Thérèse d'Avila	
16	M	Edwige	42
17	J	Baudoin	○
18	V	Luc	
19	S	René	
20	D	Adeline	
21	L	Céline	
22	M	Elodie	
23	M	Jean de Capistran	
24	J	Florentin	43
25	V	Crépin	
26	S	Dimitri	
27	D	Emeline	
28	L	Jude	
29	M	Narcisse	
30	M	Bienvenue	44
31	J	Quentin	

NOVEMBRE

1	V	Toussaint	●
2	S	Défunts	
3	D	Hubert	
4	L	Charles	
5	M	Sylvie	
6	M	Bertille	45
7	J	Carine	
8	V	Geoffroy	
9	S	Théodore	
10	D	Léon	
11	L	Armistice 1918	
12	M	Christian	
13	M	Brice	46
14	J	Sidoine	
15	V	Albert	○
16	S	Marguerite	
17	D	Elisabeth	
18	L	Aude	
19	M	Tanguy	
20	M	Edmond	47
21	J	Prés. de Marie	
22	V	Cécile	
23	S	Clément	
24	D	Christ Roi	
25	L	Catherine	
26	M	Delphine	
27	M	Sévrin	48
28	J	Jacq. de la M.	
29	V	Saturnin	
30	S	André	

DÉCEMBRE

1	D	Avent	●
2	L	Viviane	
3	M	François-Xavier	
4	M	Barbara	49
5	J	Gérald	
6	V	Nicolas	
7	S	Ambroise	
8	D	Elfried	
9	L	Imm. Conception	
10	M	Romaric	
11	M	Daniel	50
12	J	Corentin	
13	V	Lucie	
14	S	Odile	
15	D	Ninon	○
16	L	Alice	
17	M	Gaël	
18	M	Gatien	51
19	J	Urbain	
20	V	Théophile	
21	S	Hiver	
22	D	Fr.-Xavière	
23	L	Armand	
24	M	Adèle	
25	M	Noël	
26	J	Etienne	52
27	V	Jean	
28	S	Innocents	
29	D	Sainte-Famille	
30	L	Roger	●
31	M	Sylvestre	01

ZONE A
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B
Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C
Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Phases de la lune Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



AGENDA DES ÉVENEMENTS À VENIR

JANVIER

13
SPECTACLE MUSIC HALL
du Groupe Esperanza
20H30
Espace Françoise Sagan
CAC 46



24
GALETTE DES ROIS
15H
Espace Françoise Sagan

INSCRIPTION VIA LE COUPON AU BAS DE CETTE PAGE

FÉVRIER

du 10 au 25
QUINZAINE CULTURELLE
Jeune Public et Famille Graines de Moutards
Temps fort à l'espace Françoise Sagan
du 12 au 15 février

17
MON VILLAGE INVITE L'HUMOUR
20H30
Espace Françoise Sagan
CAC 46

MARS

01
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
LA MAISON GÉORGIE
Maison des Arts Georges et Claude Pompidou
MAGCP

16
LE BAL COSTUMÉ DE CAJARC
20H30
Espace Françoise Sagan
CAC 46

29
SOIRÉE DES HABITANTS
Avec concert des élèves de la classe d'improvisation d'Arts & Scène
Maison des Arts Georges et Claude Pompidou

du 31 au 01 (avril)
FESTIVAL DU POLAR
avec une dizaine d'auteurs, films, atelier d'écriture, synopsis musique
Tertium

AVRIL

du 29 au 8 (mai)
EXPOSITION
DACHAU

MAI

8
THÉÂTRE
LE VOYAGE
CIE La Bête à Cornes

JUIN

01
TOUTE UNE HISTOIRE
Un évènement familial autour de la lecture : animations, coin lecture, spectacle, Prix du livre, tombola, goûter
La Locollective

21
FÊTE DE LA MUSIQUE

23
BROCANTE
Sur le Tour de Ville

29
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'ÉTÉ
MAGCP

JUILLET

du 05 au 07
FESTIVAL
LES 3 JOURS DU BORDU
CIE La Bête à Cornes

du 19 au 21
FESTIVAL
AFRICAJARC
Association Africajarc

AOÛT

08
CONTE À LA GROTTE
21H
Liber'Terre

10
SPECTACLE FOLKLORIQUE
Avec animation danse traditionnelle
21H30
Théâtre de Verdure

À venir

Fête du Jeu
Courant Mai

Familles en fête

Festival Rock N'Lot
Fin août ou début septembre

L'Inter-villages
le 28 juillet ou 11 août 2024

La mairie a décidé de renouer avec la tradition d'une rencontre conviviale autour d'une galette.

Les seniors cajarcois de 65 ans et plus sont donc conviés

le 26 janvier 2024 à 15 h
à l'espace Françoise Sagan.

Une animation musicale sera proposée par le groupe folklorique
Lous Bourrelous

Merci de vous inscrire auprès de la Mairie au moyen du papillon ci-dessous à retourner à la mairie
avant le 19 janvier 2024 dernier délai.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

☐ **Je m'inscris à l'après-midi du 26 janvier 2024 à 15h.**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

COQUARD Saul Milan, le 15 mai

MARIAGES

PRATS Cyril et ESCROZAILLES Karine, le 17 juin - **BARIVEIRA Félix et CALMETTES Carine**, le 12 juillet - **PAPILLON Jonathan et DAGES Pauline**, le 12 juillet - **GAY Julien et LOIGNON Stéphanie**, le 16 septembre - **VALLEIX Philippe et ZIBAROVA Natalia**, le 28 juillet.

DÉCÈS

ESTIVAL Jacques Urbain, le 1er janvier - **LAIGNEL Samuel Claude**, le 09 janvier - **CASSAYRE Raymonde Elise Maria**, le 11 janvier **COLLOT HÉLÈNE Lucie**, le 10 février - **FARET Yvonne Agnès Josette**, le 13 février - **COUTANCEAU Killian Taïeb**, le 27 février **FOLLIET Etienne Claude**, le 08 mars - **PREVOSTEAU Christiane Marie Jeanne**, le 10 mars - **PEZET Denise Marie Thérèse**, le 14 mars **DOUCET Paul Marius André**, le 27 mars - **LECHOPIER Céline Josiane Marie**, le 27 mars - **CHENAFI Abel**, le 02 avril **MULLER Jean Albert Alfres**, le 11 mai - **BOSC Daniel**, le 30 mai - **DELPERIE Marcelle Adélie Elodie**, le 3 juin **BAROZZI Simone Noémie**, le 06 juin - **BALAT Denise**, le 09 juin - **CANDOTTI Suzanne Hélène Josette**, le 24 juin **PUEL Jeanne Marie Irène**, le 29 août - **ROUCH Roger Alfred**, le 08 septembre - **MEULEMANS Georgette Sophie**, le 12 septembre **ZUMBIEHL Stanislas André**, le 20 septembre - **DELANOY Martine Colette**, le 15 novembre - **COURBET Suzanne Germaine Etiennette**, le 07 novembre, **GARDES Patrick**, le 12 novembre - **CULLEN Jérémy Tom**, le 30 novembre **MEGLY Jean**, le 04 décembre, **LONGHURST Alan**, le 07 décembre,.



ÉDITEUR RESPONSABLE : Jacques VIRATELLE. **CRÉDITS PHOTO COUVERTURE :** ???
CONCEPTION : Camille Bildé - CB Infographie. **IMPRESSION :** Net Impression - Toulouse

MAIRIE DE CAJARC 40, bd du Tour de Ville - 46160 CAJARC. **TEL :** 05 65 40 65 20. **FAX :** 05 65 40 39 05.
SITE OFFICIEL : www.cajarc.fr **FACEBOOK :** Commune Cajarc Lot **INTRAMUROS**
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

SERVICES

ADIL (Asso. Départ d'Info Logement)
En mairie, uniquement sur rendez-vous,
auprès du secrétariat ADIL
3ème jeudi de chaque mois
05 65 35 25 41

ADMR Les Gariottes Portage de repas
45, impasse des écoles
05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39

Lot Aide à Domicile
Permanences
Les 3 premiers mardis du mois, de 13h à 16h
45, impasse des écoles
0 805 69 69 46

Assistante sociale
Le mercredi, de 9h à 17h
Uniquement sur rendez-vous,
Maison des Services - 24, pl. du Foirail
05 65 53 48 00

Assistantes maternelles agrées
• Nicole DANCKAERT
8, av. Marius Couyba
05 65 33 76 05

Relais assistantes maternelles et parents
Les lundis de 10h à 12h sauf vacances scolaires
Pyramide de l'école maternelle

Garderie municipale
Durant la période scolaire, la garderie est assurée par l'association « La LoCollective »
Tarifs et modalités de paiement :
accueil@la-locollective.org
05 65 10 85 41

Collège Georges Pompidou
http://pompidou.mon-ent-occitanie.fr/
05 65 40 66 69

CPAM Sécurité Sociale
Plus de permanence.
renseignements au 3646

Croix Rouge Vestiboutique
Ouverte à tous
le mercredi et vendredi de 9h à 12h
Rue des Écoles
07 50 66 39 69

Secours catholique
Aide alimentaire, vestimentaire et financière
Permanences le lundi de 14h à 16h et
les 2e et 4e mercredi de 10h à 12h
06 71 11 81 57

Association des paralysés de France
Ludovic CANCE
05 65 40 64 93

Taxi VSL
MERCADIER VERGNET
20, bd du Tour de ville
05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Trésor Public
Le mardi de 9h30 à 11h30
Maison des Services - 24, pl. du Foirail

Notaire
Vincent ROUX et Marc THERON
10, rue des Écoles
05 65 40 67 04

Conciliateur de Justice
Mr Marty
1 fois par mois, sur RDV à la Mairie
05 65 40 65 20

Médecins
• Dr Isabelle CAUCHETIEZ
Gaillac
05 65 34 37 13

• Dr Dominique COUDERC
5, rue Centrale

• Dr Catherine LAPORTE
23, av. de la Capelette
05 65 40 76 54

Dentiste
• Dr Emilie MIQUEL GUSTAVE
et Dr Sébastien GUSTAVE
Dentistes et implantologues dentaire
Sur rendez-vous,
Du lundi au mercredi de 9h à 17h
Le vendredi de 9h à 17h
dr.miquelemilie@yahoo.fr
5, impasse des rosiers
05 65 34 63 42

Pharmacie
16, pl. du Foirail
05 65 40 65 15

Infirmières
• Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - GAREL - DELANOY - JANVIER - PIRES
8, rue des Écoles
05 65 50 25 77

• Cabinet LVS - GUIBBERT - BALDO - COURNEDE - CAYLA - PEYRAUD
16, rue des Écoles
05 65 50 24 08

Orthophoniste
Magali DE NODREST
5, rue Centrale
05 65 11 25 93

Emilie ETIÈ
6, impasse de la Rose
06 72 47 01 89

Kinésithérapeutes / Ostéopathes
• Géronime HERVY
Ostéopathe
5, rue Centrale
06 70 29 02 10

• Cédric LAURENS
Kinésithérapeute et Ostéopathe
92, av. Georges Pompidou
05 65 34 47 03

• David TRAVERSAC
Kinésithérapeute et Ostéopathe
8, rue des Écoles
05 65 40 66 71

Hospitalisation à domicile
HAD 46
20, av. de la Gare
05 65 10 04 46

Psychologues
Nathalie CARBONNEAUX LAPORTE
5, rue Centrale
06 09 62 37 48

Elise MAUDET
5, rue Centrale
07 88 04 90 55

André BICHET - Psychothérapie
Couseling-Supervision-Formation
6, rue Centrale
06 22 21 40 72

Opticien
M.N. OUARMIN
26, pl. du Foirail - *se déplace*
05 65 38 65 94

Diététicienne nutritionniste
Justine CASSAN
5, rue Centrale - *sur RDV*
06 13 74 81 15

Hypnothérapeute
Sophie LAHAYE
Sur rendez-vous
6, rue Centrale
06 70 40 92 36

Shiatsu
Mariem HUET - ZEN SHIATSU
5, rue Centrale
sur RDV
06 25 17 49 28

Masseuse
Stéphanie GRIMARD
Massages thérapeuthiques / énergétiques
6, rue Centrale
06 15 17 96 77

Jeanne LAIZE
Massages du monde
6, rue Centrale
07 69 26 21 19

NUMÉROS UTILES
SAMU : 15 ou 112
POMPIERS: 18
POLICE : 17
MEDECIN DE GARDE : 3966

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraites, recherche d'emploi : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

Les services du quotidien à côté de chez vous.

france-services.gouv.fr

ESPACE FRANCE SERVICES DE LA MAIRIE DE CAJARC

NOUS VOUS RECEVONS LES :

Lundi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
Mardi de **14h à 17h**
Mercredi de **14h à 17h**
Jeudi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
Vendredi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

05 65 40 65 20

Cajarc - Lot - Occitanie